



Rapport d'activités 2017

Siège social : **31, Avenue Général Bernheim – 1040 BRUXELLES**
TEL : **02/646.30.13** – FAX : **02/646.07.28** – E-mail : **info@bataclan.be**
Compte BNP PARIBAS FORTIS : **BE76 0011 2038 8695**

Le Bataclan asbl est agréé et subsidié par : la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (Service PHARe), la Communauté française (Service de l'Éducation permanente et des CEC), et Actiris

SOMMAIRE

PARTIE I. PRESENTATION GENERALE DE L'ASBL	1
1. Dénomination de l'association	1
2. Objet social – agréments / missions – services.....	1
3. Public cible.....	1
4. Grands axes de notre action	2
5. Historique du Bataclan	3
PARTIE II. PRESENTATION DES ACTIVITES MENEES EN 2016	5
1. MISSION PRINCIPALE – SERVICE D’ACCOMPAGNEMENT.....	5
1.1 Présentation globale du public bénéficiaire	5
1.1.1 Données statistiques	5
1.1.2 Commentaires et analyse.....	6
1.2 Nature des demandes et domaines d’accompagnement.....	7
1.3 Organisation du service et accessibilité	12
2. MISSIONS COMPLEMENTAIRES	13
2.1 SERVICE LOISIRS POUR ADULTES	13
2.1.1 Les ateliers d'expression et de créativité	13
2.1.1.1 L’Atelier Théâtre Troupe « Batak Attak »	13
2.1.1.2 L’Atelier Photo.....	15
2.1.1.3 L’Atelier Dessin.....	16
2.1.1.4 L’Atelier Cinéma	17
2.1.1.5 L’atelier Danse.....	19
2.1.1.6 L’atelier Musique.....	21
2.1.2 Les Activités Sportives.....	23
2.1.2.1 Mini-Foot.....	23
2.1.2.2 Natation.....	23
2.1.2.3 Ping-pong.....	23
2.1.2.4 Badminton	24
2.1.2.5 No Stress.....	24
2.1.3 Les activités de loisir et de formation	25
2.1.3.1 Accès à la culture et au délasserement	25
2.1.3.2 L’atelier cuisine.....	25
2.1.3.3 L’atelier pâtisserie	26

2.1.3.4 L'atelier <i>chiffres et lettres</i>	26
2.2 SERVICE LOISIRS EXTRASCOLAIRES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS.....	27
2.2.1 Les mercredis après-midis.....	27
2.2.2 Les stages extrascolaires	28
2.2.3 Commentaires et analyse.....	29
2.3 SERVICE EDUCATION PERMANENTE	30
2.3.1 Définition, enjeux, contexte	31
2.3.2 Public touché en 2017:.....	32
2.3.3 Thème abordés dans le cadre de l'EP	32
2.3.4 Modalités d'actions 2017	32
Activité 1 : « Handicap & santé»	32
Activité 2 : « Handicap & vie affective, relationnelle et sexuelle (VRAS) ».....	33
Activité 3 : « Handicap & environnement »	36
Activité 4 : « Handicap & accès à l'information »	38
Activité 5 : « Handicap & consommation ».....	38
Activité 6 : « Handicap, autonomie & société inclusive »	39
Actions de sensibilisation et d'information.	39
Présentation et diffusion du jeu SOLI TERRE	39
2.3.5 L'accessibilité et la visibilité de nos actions d'EP :	40
PARTIE III. FORMATIONS SUIVIES PAR LE PERSONNEL.....	41
PARTIE IV. CONCLUSIONS GENERALES ET PERSPECTIVES	42
1. SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT	42
2. SERVICE DE LOISIRS POUR ADULTES	42
3. SERVICE DE LOISIRS EXTRASCOLAIRES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS	43
4. SERVICE EDUCATION PERMANENTE	43

PARTIE I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASBL

1. Dénomination de l'association

Adresse : Rue Général Bernheim, 31 à 1040 Etterbeek

Tel : 02 646 30 13 Fax : 02 646 07 28

E-mail : asbl.bataclan@gmail.com

Site internet : www.bataclan.be

Personnes de contact :

- Etienne Van Assche (Président du Conseil d'Administration)
Tel : 0474 933 577 Email : etiva@yahoo.fr
- Laurent Dupont (Directeur)
Tel : 02 646 30 13 Email : ldupont.bataclan@gmail.com
0494 46 92 56

2. Objet social – agréments / missions – services

Né en 1976 d'une volonté d'inclusion et de rencontre entre jeunes valides et jeunes en situation de handicap, le Bataclan est une association sans but lucratif¹ implantée en Région de Bruxelles-Capitale, qui a pour objet de « promouvoir la prise d'autonomie et l'intégration des personnes en situation de handicap afin qu'elles utilisent au mieux leur potentiel en vue d'une participation plus active dans la société ».

L'association agit au travers de plusieurs missions / agréments :

- un Service d'Accompagnement (catégorie 3) pour enfants, adolescents en âge scolaire et adultes en situation de handicap, agréé et subventionné par la Commission communautaire française (COCOF, service PHARE) ;
- un Service de Loisirs pour Enfants, Adolescents et Adultes en situation de handicap, également agréé et subventionné par la COCOF ;
- un Service d'Éducation permanente agréé et subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles (anciennement Communauté française).

Dans le cadre de ces missions, le Bataclan offre ainsi une large palette de services à destination d'enfants, adolescents et adultes ayant un handicap mental, physique et/ou sensoriel. Ces services sont regroupés en quatre secteurs :

- Accompagnement individuel à l'Autonomie
- Activités pour Adultes
- Activités pour Enfants & Ados
- Education permanente (à destination des publics fréquentant les loisirs).

3. Public cible

Le service s'adresse aux personnes handicapées quel que soit leur handicap : physique, mental, sensoriel, maladies chroniques ... Nos critères d'admission sont ceux du service PHARE de la COCOF :

« Pour être admise [...], toute personne handicapée doit remplir les conditions suivantes :

- a) présenter un handicap qui résulte d'une limitation d'au moins 30 % de sa capacité physique ou d'au moins 20 % de sa capacité mentale. Par handicap, il faut entendre le désavantage social résultant d'une déficience ou d'une incapacité qui limite ou empêche la réalisation d'un rôle habituel par rapport à l'âge, au sexe, aux facteurs sociaux et culturels. [...]
- b) ne pas avoir atteint l'âge de 65 ans accomplis au moment de la demande d'admission;
- c) être de nationalité belge ou être de statut apatride ou réfugié reconnu ou être travailleur d'un Etat, membre de la Communauté européenne, ou y être assimilé en vertu du droit international.

¹ N° d'entreprise : 0415.999.643.

La personne qui ne répond pas aux conditions de nationalité, peut néanmoins bénéficier des prestations [...] pour autant qu'elle justifie d'une période de domiciliation régulière et ininterrompue de cinq ans en Belgique, précédant sa demande d'admission. »²

Par souci de cohérence dans les activités, les groupes d'activités sont homogènes. Ils s'adressent soit à des adultes ayant un handicap mental léger, soit à des adultes ayant un autre type de handicap, soit à des enfants ou adolescents. L'aménagement des groupes est fonction de l'évolution des demandes et des moyens d'action dont nous disposons.

Les activités de loisirs comportent plusieurs volets :

- L'organisation de séjours de vacances et de week-ends ;
- Des activités créatives les samedis et dimanches ;
- Des activités sportives le soir en semaine et les samedis et dimanche ;
- Des activités d'apprentissage, d'information et de sensibilisation.

4. Grands axes de notre action

4.1 Autonomie :

Nous tentons de susciter la prise de responsabilité de la personne de manière progressive, en partant de sa demande. Nous veillons à informer la personne sur les ressources et services existants, le cadre légal, les conséquences de ses choix, etc., dans le respect de ses choix et de ses convictions.

Notre objectif en favorisant l'autonomie de la personne handicapée est qu'elle puisse atteindre une certaine qualité de vie qui peut varier en fonction de son âge, de son entourage, de sa situation concrète. Ceci se traduit également par une plus grande stabilité psychosociale et relationnelle.

4.2 Inclusion et reconnaissance sociale :

Nous poursuivons l'inclusion de la personne ayant un handicap selon deux lignes de force :

- soutenir la démarche individuelle de la personne en vue de s'insérer et de s'adapter, ce qui implique que nous travaillions avec la personne à renforcer son intégrabilité tout en respectant ses choix ;
- développer la capacité inclusive de la société dans tous les domaines de la vie sociale, sans nier ou gommer les différences et en refusant toutes formes d'exclusion et de ségrégation.

Pour pouvoir être inclus, il faut qu'une relation de confiance puisse se construire, entre autres en apprenant à connaître et reconnaître les personnes dans leurs différences.

L'inclusion de la personne handicapée implique aussi qu'elle ait la possibilité de rencontrer des personnes qui sont dans la même situation qu'elle, avec qui elle puisse partager des activités, et/ou mener des débats et des actions en faveur de leur reconnaissance commune.

4.3 Bien-être et qualité de vie

La qualité de vie et le bien-être dépendent de critères objectifs, en principe mesurables, liés à la situation concrète d'une personne : santé biologique et physique, état psychologique, degré d'indépendance, relations sociales, environnement ...

Le fait de vivre ce bien-être dépend aussi de la perception subjective qu'a chaque personne de sa situation, de ses possibilités et/ou ses difficultés, de ses besoins, ses attentes, son idéal,....

Un travail en réseau peut se créer et/ou continuer d'exister pour permettre à la personne de garder ses repères et garder ses personnes ressources.

4.4 Un service de qualité, adapté à la personne

Le Bataclan adapte constamment son organisation aux besoins des bénéficiaires et aux réglementations en vigueur, afin de maintenir la qualité de ses services. A cette fin, sous la responsabilité de son Conseil d'Administration, il détermine le règlement de travail, les étapes et la

² Décret du 4 mars 1999 relatif à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées, art. 6.

méthode de travail, les modes de communication et de concertation, les modes d'évaluation de son action, les responsabilités de chacun,...

Nous sommes attentifs à favoriser le recul et la réflexion pédagogique à travers les réunions, les formations et les échanges formels et informels.

Le Bataclan travaille en étroite collaboration avec un réseau composé d'une multitude d'institutions, tant bruxelloises que wallonnes, flamandes ou étrangères. Cette collaboration comprend notamment : les pouvoirs subsidiants dont la Commission communautaire française (COCOF) à travers son service PHARE, la Communauté Française, Actiris, les communes, etc., les autres services d'accompagnement regroupés notamment au sein de l'Association des services d'accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes handicapées (ASAH), les familles, les entreprises de travail adapté (E.T.A.), centres d'hébergement, centres de jours, Centre Publics d'Action sociale, médecins, avocats ...

5. Historique du Bataclan

En 1973, le Bataclan, qui ne porte d'ailleurs pas encore ce nom, est un centre de rencontre créé à partir d'une troupe scout, et visant à faciliter les contacts entre les personnes handicapées et celles qui ne le sont pas. A cette époque, les animateurs sont tous des bénévoles, pour la plupart, des étudiants. Le public réunit des personnes handicapées mentales, physiques, des enfants, des adolescents, des adultes, des filles et des garçons... Les loisirs en constituent le but essentiel.

En 1976, le groupe s'organise en asbl et prend le patronyme de « BATACLAN ». L'objectif social de l'association la définit comme un centre socio-pédagogique de loisirs et de rencontre au sens le plus large du terme. On commence déjà à y parler de l'autonomie des personnes handicapées. A travers les loisirs, les animateurs et responsables ont, en effet, pris conscience du potentiel d'autonomie inexploité chez les personnes handicapées. Les activités commencent à s'orienter vers une plus grande indépendance des participants.

En 1978 est créé le secteur « Education Permanente » qui aura pour objet de conscientiser le grand public. L'homme de la rue sera interpellé au sujet de la situation des personnes « moins valides » grâce à des interventions dans les médias. La personne handicapée sera informée de ses droits par des débats ou autres manifestations. C'est l'époque où le Bataclan a milité pour le respect des règlements sociaux dans les ateliers protégés.

En 1979, un troisième secteur vient s'ajouter aux deux premiers : il s'intitule Accompagnement individuel et deviendra Orientation et Accompagnement en 1980. L'objectif de ce service sera de faciliter l'insertion réelle des personnes handicapées dans une société moins protectrice. Il fonctionne grâce à des « CST », et ce, jusqu'en 1982. Sa naissance marque le début d'un mouvement qui s'est amplifié par la suite : la professionnalisation. A partir de là, à tous les niveaux, les bénévoles ont progressivement laissé la place à des permanents ou à des animateurs rémunérés.

En 1983, le service d'Accompagnement décroche une convention avec le Ministère de la Santé Publique qui est le prélude à une série de conventions avec le Ministère de la Communauté Française. L'action du Bataclan est reconnue comme projet pilote et l'engagement de deux professionnels est rendu possible par un subside nouveau. A cette époque, l'ONEM octroie trois postes « TCT ».

En 1987, un subside « FBIE » est octroyé par le Ministère de la Communauté Française ce qui permet de remettre en selle et de développer le secteur des loisirs et de l'éducation permanente.

En 1992, le Bataclan et l'ASBL Transition décrochent une convention avec la Région Bruxelloise pour effectuer une recherche sur le logement des personnes handicapées mentales travaillant en Ateliers Protégés.

En 1993, l'Animation se lance dans une grande aventure: la mise sur pied d'une représentation théâtrale et, en octobre, un public nombreux découvre les talents des participants de l'animation lors du spectacle "Tristan et Yseult".

Cette première réalisation aboutira à la création en 1994 de la troupe de théâtre parallèlement à un atelier théâtre pour les débutants. 1994 sera aussi l'année du transfert des compétences de la

Communauté Française à la Région Bruxelloise (Commission Communautaire Française, en abrégé COCOF) en matière d'Accompagnement. A cette occasion, une augmentation des subsides a été négociée. Parallèlement, un changement de commission paritaire (319) apporte quelques avantages au personnel en place.

En juillet 2000, le Bataclan est agréé dans le cadre du décret visant à l'intégration des personnes handicapées à Bruxelles. En décembre, l'ORBEM nous accorde un mi-temps ACS supplémentaire avec pour objectif le développement d'activités pour personnes sourdes. Ce poste sera réservé par priorité à une personne sourde. Celle-ci est engagée en juin 2001 et le projet est prêt à démarrer en fin d'année. L'intégration d'une personne sourde dans l'équipe a fait progresser chacun dans sa communication avec les personnes sourdes et a amené davantage de personnes sourdes à l'accompagnement. En septembre une éducatrice A2 est engagée pour développer le secteur des apprentissages individuels et des activités de loisirs et d'éducation permanente en journée.

Début février 2003, le Bataclan déménage à Etterbeek, dans un quartier agréable et bien desservi par les transports publics, afin de pouvoir mieux répondre aux besoins du public par des locaux mieux adaptés, notamment sur le plan de la sécurité et de l'accessibilité. Nous disposons en permanence d'une grande salle de loisirs qui permettra de développer de nouvelles activités, loisirs pour enfants adolescents et adultes en semaine, expositions, spectacles...

Depuis 2003, le Bataclan renforce son action dans le cadre de la sensibilisation du grand public autour de la question du handicap, dans les écoles, chez les travailleurs sociaux en formation et auprès des intervenants pédagogiques et sociaux. Nous prenons également une part très active à la campagne de l'opération CAP48.

En 2005, nous développons progressivement des activités de loisirs pour enfants, ce qui constitue un peu un retour aux sources.

En 2006, le Bataclan fête ses 30 ans. A cette occasion, un colloque et une grande soirée théâtrale sont organisés en janvier 2007. Le Bataclan développe le projet d'un service expérimental sur la question de la grande dépendance et soutient activement la clinique de concertation d'Ixelles. La Compagnie Imagerie, troupe de théâtre de personnes sourdes nous rejoint.

De 2009 à 2013, la gestion de l'asbl est redéfinie à tous niveaux. La gestion comptable, des ressources humaines, l'organisation de l'équipe, la tenue et le classement des dossiers ... sont revus et le Bataclan entame une période de changements dans son organisation, dans le but de rendre son fonctionnement plus clair et plus structuré, tout en gardant l'esprit dans lequel il a mené ses actions depuis le début. La préoccupation de tous est de mettre au centre la personne ayant un handicap, ses droits, besoins, sa demande.

De 2013 à 2015, le Bataclan mène une réflexion sur les axes de développement et le **plan stratégique** de l'asbl. Afin de réaliser ce plan, le Bataclan se fait accompagner par des consultants de l'asbl Toolbox, qui offre des services de soutien aux associations dans la définition et la mise en œuvre de leurs actions.

En 2015 et 2016, le Bataclan mène une réflexion intersectorielle sur le **travail en réseau** en vue d'une meilleure inclusion de la personne en situation de handicap. En 2015, des tables rondes intersectorielles réunissent une trentaine de professionnels issus de 7 secteurs. Ces discussions mènent à la rédaction d'un vade mecum du travail en réseau intersectoriel. Le 30 novembre 2016, un colloque est organisé sur ce thème au Parlement bruxellois.

En 2017, le Bataclan répond à un appel à projet et devient partenaire officiel d'Actiris dans le cadre du projet Accompagnement Publics Spécifiques (APS). Ceci nous permet d'engager une jobcoach qui se spécialise dans l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap. Celle-ci travaille au sein de l'équipe d'accompagnement.

PARTIE II. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS MENÉES EN 2016

1. MISSION PRINCIPALE – SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

1.1 Présentation globale du public bénéficiaire

1.1.1 Données statistiques

En 2016, le Service d'accompagnement a reçu en tout **178** personnes.

Le tableau « Personnes bénéficiant de la mission d'accompagnement » (voir annexe) permet de mettre en évidence les données statistiques suivantes :

- **Bénéficiaires :**

Age moyen	39
Total hommes	85
Total femmes	93
Total bénéficiaires	178

- **Nombre d'interventions :**

Total annuel	2331
Moyenne mensuelle	194

- **Interventions par bénéficiaire :**

Moyenne	13,10
Médiane	6
Ecart-type	17,01

- En ce qui concerne les **types de handicap**, en voici la répartition :

Handicap unique	127
Handicap multiple	51
H01 Handicap mental	74
H02 Handicap physique	62
H03 Handicap de la vue	8
H04 Handicap de l'ouïe	36
H05 Cérébrolésion	7
H06 Autisme	2
H07 Épilepsie	7
H08 Troubles psy/comportement	26
H09 Autres (dysphasie, ...)	19

- Les **types de demandes** pour lesquelles nous accompagnons nos bénéficiaires sont très variés. Ils sont classés ici par ordre décroissant :

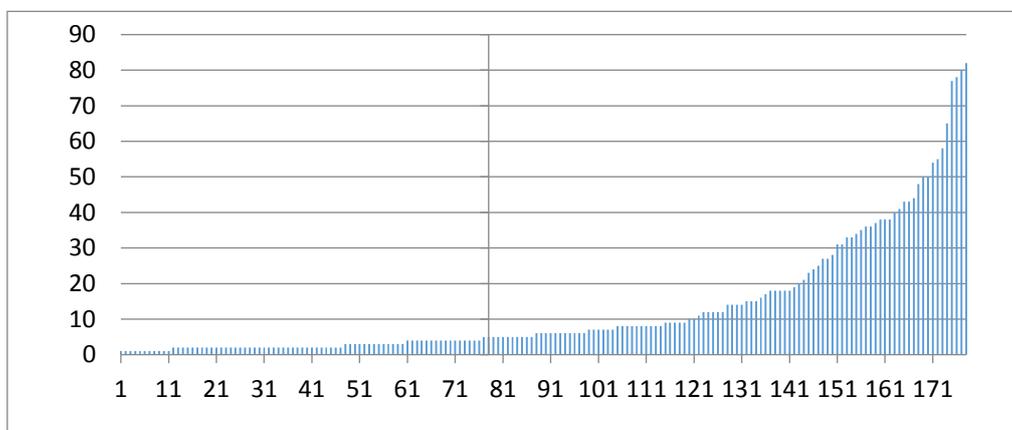
Démarches administr.	98
Recherche emploi	95
Recherche occupation	44
Recherche logement	43
Soutien psycho-relation.	38

Recherche loisirs	36
Recherche formation	35
Gestion de budget	15
Aide à la mobilité	15
Aide familiale / ménag.	13
Aide à la parentalité	12
Aides techniques	10
Vie affective et sexuelle	0
Autres ...	16

1.1.2 Commentaires et analyse

Ces données statistiques appellent certains commentaires :

- L'âge moyen (39 ans) augmente légèrement par rapport aux années antérieures.
- Le nombre de femmes faisant appel à nos services (93) est légèrement supérieur au nombre d'hommes (85).
- Le nombre des bénéficiaires suivis sur un an (178) est en nette augmentation par rapport à celui de 2016 (139).
- Le nombre d'interventions sur un an (2331), est en augmentation par rapport à celui de 2016.
- Il existe toujours un grand écart entre les personnes qui ne font appel au service que quelques fois par an (ceci inclut celles qui viennent au premier entretien puis ne reprennent plus contact), et ceux qui sont accompagnés de manière intensive. C'est ce qu'indique l'écart-type important (17,01). Ceci confirme l'idée selon laquelle certains suivis demandent un investissement (en temps et en moyens humains) plus important.
- Ceci est illustré par le graphique suivant :



De manière générale, le public s'adressant au Service d'accompagnement du Bataclan est en majorité composé d'**adultes et enfants ayant un handicap mental léger**. Suivent des personnes ayant un **handicap physique ou sensoriel**. Ainsi, plusieurs sourds ou malentendants font appel au Bataclan. Ceci est à mettre en lien avec le fait qu'une des accompagnatrices est elle-même sourde, ce qui permet à ces personnes d'avoir en face d'elles une personne qui comprend spontanément les difficultés auxquelles elles peuvent être confrontées.

La problématique du **trouble psychique** chez plusieurs de nos bénéficiaires reste un point d'attention. Au-delà du fait de savoir s'il s'agit ou non d'un handicap à proprement parler, cette dimension demande souvent une prise en charge spécifique. Bien souvent, les accompagnateurs se sentent démunis face à un comportement que l'on ne retrouve pas chez d'autres types de handicap. Afin de pouvoir mieux accompagner (ou parfois réorienter) les bénéficiaires qui connaissent cette problématique, le Bataclan poursuit et renforce sa collaboration avec les services de santé mentale, notamment la cellule mobile d'intervention **CMI Maya** et le groupe d'échange intersectoriel **Passerelles**.

Certaines personnes ont un **suivi intensif très mobilisateur**. Nombre de situations restent difficiles et longues à gérer. La grande **précarisation** de nombre de personnes génère toujours un **nombre accru de demandes** d'accompagnement. En outre la **difficulté grandissante de trouver des solutions adaptées** rallonge d'autant la **durée** de nombre d'accompagnements. Ces facteurs nous ont amenés à bloquer pour quelques mois les inscriptions sur notre liste d'attente, le temps de pouvoir absorber les nombreuses demandes en attente, et pour éviter d'entretenir une liste tellement longue qu'elle décourage tout nouveau bénéficiaire de s'y inscrire.

Certains suivis gardent par ailleurs aussi un **caractère cyclique**, demandant beaucoup d'attention et de temps pendant quelques mois, puis devenant beaucoup plus légers, avant qu'un nouveau problème ne fasse remonter les exigences et les attentes du bénéficiaire.

Dans les lignes qui suivent, nous analysons la situation de nos bénéficiaires dans chacun des domaines pour lesquels ils font appel à nos services. Celle-ci est loin d'être facile, et nombreux sont les obstacles auxquels ils sont confrontés dans leur recherche d'autonomie. Toutefois, nous tenons aussi à mettre l'accent sur le fait que, malgré ces difficultés, et avec notre soutien, **nombre d'entre eux arrivent à trouver une réponse à leur demande** : un revenu, un logement, un emploi, une formation, une aide au quotidien ... Ces réussites objectives, petites ou grandes, renforcent leur confiance en eux et leur sentiment subjectif d'être autonome, améliorent leur relation à eux-mêmes et avec leurs proches, et démontrent selon nous le bien-fondé de la démarche d'accompagnement.

1.2 Nature des demandes et domaines d'accompagnement

Aide administrative

Quelle que soit la demande, il y a **souvent un aspect administratif** : inscription au PHARE, au SPF Sécurité sociale, pour un logement social, Ce type de travail est donc très présent dans les suivis. De plus, beaucoup de bénéficiaires sont peu au fait de leurs droits et devoirs dans un paysage institutionnel de plus en plus complexe. De nombreuses personnes sont ainsi demandeuses d'une aide administrative parce qu'elles sont régulièrement confrontées à de nombreuses institutions dont le système n'est pas toujours facile à comprendre, des institutions où il faut suivre son dossier pour être certain d'avoir la bonne information ou le bon document, des institutions difficilement joignables, des institutions pas toujours conciliantes.

Les personnes qui restent en demande d'une aide administrative sont de manière générale des personnes qui sont **suivies depuis longtemps** parce qu'elles ont des difficultés de compréhension, à lire et à écrire, à s'exprimer, à se déplacer.

On peut estimer qu'il y a **deux catégories** de suivis dans ce domaine : une partie des personnes suivies est habituée au suivi administratif avec le Bataclan et prépare ses rendez-vous en réunissant le courrier, en listant les démarches ou les coups de téléphone à passer.

La deuxième catégorie est au contraire beaucoup moins participative et attend qu'on effectue non seulement les démarches (dossier administratif) mais aussi qu'on les suive et qu'on fasse accélérer les démarches. Par la suite certaines personnes appellent le Bataclan en demandant des nouvelles de l'avancée de leur dossier. D'autres ne suivent pas leur dossier pour diverses raisons (manque de motivation ou problèmes de type « santé mentale »), sont irrégulières et réapparaissent en cas d'urgence. On peut se demander dans ces cas si l'autonomie des personnes est assez sollicitée ou si nous entreprenons des démarches sans suffisamment impliquer les personnes. Néanmoins **l'utilisation de services sans participation effective est devenue une habitude pour certaines personnes**, si bien que l'on peut s'interroger sur l'augmentation de leur capacité à se repérer dans les services et à se mobiliser individuellement pour leur utilisation.

De nombreuses personnes **sourdes** ont des difficultés à pratiquer la langue française. En outre, toute une série de démarches se font encore de manière orale, et ne leur sont par conséquent pas accessibles. Pour la plupart de ces personnes, leur langue maternelle est la langue des signes. Ceci est à mettre en lien avec un problème d'**alphabétisation**. Les étrangers sourds ne connaissant ni la langue

française ni la langue des signes belge sont quant à eux doublement limités. Toutes ces personnes sont particulièrement dépendantes des services sociaux pour leurs démarches administratives.

Nous constatons toutefois un grand **déficit d'accessibilité** des services généralistes aux personnes handicapées en général, et aux personnes sourdes en particulier (absence quasi totale de connaissance de la langue des signes au sein des services, qui est pourtant reconnue langue nationale).

Les demandes d'aide administrative sont **plus ou moins importantes** en fonction des personnes et des situations que l'on suit, et nécessitent des rendez-vous soit ponctuels soit forts réguliers. Très régulièrement la demande d'aide administrative ne correspond pas à la première demande formulée par le bénéficiaire. Elle vient **s'ajouter à sa demande de départ**.

Certaines administrations se montrent aussi parfois **peu tolérantes** ou manquent de patience face à ces personnes. D'autres ne les comprennent tout simplement pas et sont plus enclins à collaborer avec nous en tant que professionnels qu'avec eux.

Les demandes d'aides à la **régularisation** sont difficiles quand on sait que quoi que nous puissions entreprendre, nous ne savons rien faire pour aider la personne puisque tout est bloqué tant qu'elle n'a pas de papiers.

Certains domaines sont traditionnellement **longs** et presque toujours **compliqués** à faire avancer (cas d'un suivi en Contrat d'adaptation professionnelle et dont le dossier est resté bloqué plusieurs mois entre le syndicat et l'Onem, chaque service se renvoyant la responsabilité). Si la responsabilité de la personne peut être invoquée (manque de repères dans les services, documents égarés, déresponsabilisation sur les parents ou du Bataclan), il semble cependant évident que les **blocages administratifs** ralentissent énormément certains projets d'inclusion sociale, pouvant amener la personne à se décourager.

Recherche emploi/formation/bénévolat

En 2017, le Bataclan est entré dans un nouveau partenariat avec Actiris, dans le cadre de l'appel à projet « Accompagnement Publics spécifiques » (APS). Ce partenariat nous a permis d'engager un jobcoach, dédié à l'accompagnement vers l'emploi de nos bénéficiaires. Le jobcoach à temps plein est intégré à l'équipe du service d'accompagnement (8 travailleurs).

Cette intégration permet ou favorise notamment les aspects suivants :

- La répartition du travail entre le jobcoach qui peut se centrer sur les actions d'insertion professionnelle (« trajet »), et le second accompagnateur qui se focalise sur les actions sociales et de soins dans le cadre du « prétrajet ».
- La complémentarité des compétences, qui est un gage de qualité de l'accompagnement.
- Les regards croisés des accompagnateurs permettent une analyse plus fine de la situation. Ceci rend le binôme particulièrement utile au début de l'accompagnement, où il est essentiel de pouvoir se former une image la plus précise et juste possible de la personne, sa situation, ses capacités et ses limites, ses besoins, sa demande concrète.
- Le soutien mutuel dans des situations lourdes.
- La triangulation, qui permet d'introduire du tiers dans la relation.
- La prise de recul face aux situations envahissantes.
- La continuité de l'accompagnement, car en cas d'absence d'un travailleur l'intérim est assuré par l'autre membre du binôme.

Ce système est utilisé de manière souple. Il n'est ainsi pas nécessaire de prévoir un binôme pour chaque suivi.

Par ailleurs, le projet APS a donné lieu à l'organisation, par notre service Education permanente, d'une formation « Se préparer à l'emploi », qui se focalisera sur l'apprentissage des prérequis (gestion du temps, de son hygiène, de sa présentation ...).

Afin de garder la motivation de nos bénéficiaires, nous avons adapté notre méthodologie en combinant les phases de recherche d'emploi avec celles à connotation plus administrative (bilan, carte

réseau, etc.). Nous avons dû solliciter tous les membres de l'équipe de l'accompagnement afin de répondre aux besoins multiples des PSH (emploi=poste APS, les autres secteurs étant principalement géré par le reste de l'équipe). De même le directeur a investi un temps conséquent à tout ce qui touche au réseau, aux nouveaux partenariats ou aux mesures politiques et de prospection. Nous avons créé des prospectus afin d'expliquer ce que nous proposons et avons réfléchi en interne afin de déterminer la meilleure stratégie d'action vis-à-vis des entreprises.

Nous avons mis en place un groupe de travail réunissant les différents services actifs dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (PSH) afin de faciliter la communication et les choix des employeurs potentiels face aux candidats en situation de handicap.

Afin d'atteindre les quotas demandés par l'appel à projet, nous avons décidé que le responsable APS ne ferait pas de premiers rendez-vous et que l'analyse de la demande se ferait par d'autres membres de l'équipe.

Les bénéficiaires sont reçus toutes les trois semaines et nous nous sommes répartis les tâches à effectuer entre chaque rendez-vous quand cela était possible. Il va de soi que nous avons également pris le temps de les accompagner dans leur préparation mentale à l'emploi. Etape qui prend un certain temps.

Au niveau des constats sur la situation de PSH face à l'emploi, comme c'est le cas depuis plusieurs années, il n'y a toujours **pas assez de places en ETA**, il n'y a toujours **pas assez de formations** adaptées à Bruxelles, les employeurs du secteur ordinaire ne sont toujours **pas assez informés**. Il reste donc très souvent difficile pour les personnes porteuses d'un handicap de trouver un emploi. Dans le milieu ordinaire, trop d'employeurs sont encore hésitants à l'idée d'engager quelqu'un de « différent » et ce, malgré les différentes aides mises en place (prime d'engagement, CAP, prime de tutorat,...) pour un employeur.

Dans les **entreprises de travail adapté**, malheureusement, les places sont rares et actuellement certaines d'entre-elles connaissent un important **chômage économique**, elles sont donc dans l'impossibilité d'engager.

Vu le contexte économique actuel, et les **contrôles renforcés des chômeurs**, certaines personnes se sentent obligées de trouver un emploi de peur de perdre leurs allocations. Elles agissent alors uniquement dans un but bien précis et non pas en vue d'un épanouissement professionnel. Cela se ressent en ce que ces personnes attendent généralement de nous qu'on leur trouve un emploi et non pas qu'on les aide à en chercher un. Ceci résulte en un **manque de motivation**, alors même que trouver un travail demande actuellement une grande énergie et une motivation sans faille.

Certains sont demandeurs de faire du **bénévolat**. Ils souhaitent structurer leurs journées et se sentir utiles pour les autres.

Rares sont les endroits proposant des cours d'**alphabétisation** pour les personnes en situation de **handicap mental**. Nous sommes régulièrement obligés de les réorienter vers des institutions ordinaires peu adaptées à accueillir adéquatement des personnes en situation de handicap. De plus, les **listes d'attentes** semblent interminables.

La plupart des personnes **sourdes** préfèrent travailler en **milieu ordinaire**. Malheureusement peu de patrons osent engager ces personnes. Il est primordial que la sensibilisation au handicap ait lieu chez les employeurs. Dans ce cas, le CAP est souvent nécessaire et mieux adapté pour un engagement des personnes sourdes. En ce qui concerne la recherche de **formations** accessibles aux sourds, cela reste problématique, principalement à cause du manque d'interprètes en langue des signes. Contrairement à d'autres handicaps, la langue est ici bien souvent le seul obstacle. Beaucoup participent néanmoins aux formations données par Alpha Signes.

En conclusion sur le sujet de l'emploi, nous voyons clairement une plus grande efficacité de nos actions ISP depuis que nous sommes entrés dans le projet APS.

Mais ceci entraîne une sollicitation importante de notre équipe d'accompagnement au niveau des démarches connexes (sociales, administratives, de santé, d'apprentissage des prérequis ...). Ce qui

pose le problème de la priorité accordée aux suivis emploi par rapport à d'autres demandes : en effet, une orientation en prétrajet implique une prise en charge par un ou deux accompagnateurs, sans passer par la liste d'attente du service d'accompagnement (puisque la personne est déjà passée par la liste d'attente APS). Les suivis APS jouissent donc de facto d'une forme de priorité pour la prise en charge en accompagnement par rapport aux personnes qui ne sont pas en demande d'emploi. Nous sommes en réflexion pour déterminer comment faire face à ce problème.

A cause du nombre élevé de parcours à réaliser, il reste difficile voire impossible pour un jobcoach de mener à la fois des actions d'accompagnement des demandeurs d'emploi et des actions de promotion auprès des employeurs.

Pourtant, nous insistons sur l'intérêt de mener des actions événements, actions qui sont elles aussi très prenantes en termes de temps et d'investissement.

La continuation du projet Pool H au sein d'Actiris nous semble essentielle pour renforcer le matching entre candidats handicapés et employeurs, et la coordination entre les différents services d'Actiris mais aussi avec les services partenaires.

La coordination des différents acteurs de l'emploi des PSH sur Bruxelles reste nécessaire pour favoriser l'échange de bonnes pratiques, la réalisation d'actions communes, la bonne orientation des DE et la circulation des informations

Enfin, au niveau des sorties positives, nous constatons que celles-ci sont souvent des CAP, mais aboutissent rarement à de vrais contrats de travail.

Recherche logement

La situation du logement à Bruxelles reste catastrophique. Il s'agit sans doute de la **démarche la plus complexe** à réaliser étant donné la **pénurie** de logements à loyer modéré et de logements adaptés. Nous éprouvons entre autres beaucoup de difficultés à trouver un logement adapté aux personnes à mobilité réduite. De plus, le nombre de **logements sociaux** vacants est loin de répondre à l'ampleur de la demande. Les listes d'attentes sont de plus en plus longues et les demandes de dérogation sont inutiles.

Les locations dans le **secteur privé** sont difficilement accessibles, en raison de plusieurs obstacles : les moyens financiers de nos bénéficiaires ; le fait que les propriétaires ne connaissent pas certains types d'allocations/de revenus de remplacement ; la méfiance de certains face au handicap ; le système de l'administration de biens ; le refus des garanties locatives avancées par le CPAS ...

Parfois il est nécessaire de **coordonner différents intervenants** pour favoriser l'autonomie de la personne, et l'aider à communiquer avec son propriétaire. Certaines trouvent un logement, mais il y a toujours une difficulté dans la communication entre le locataire et son propriétaire.

En conséquence de ces obstacles, plusieurs vivent dans des **logements pas du tout adaptés** à leur situation (physique, familiale, et surtout financière,...).

Malgré cela nous continuons d'inscrire les bénéficiaires en recherche de logement dans les différentes sociétés de logements sociaux, les agences Immobilières sociales, les logements communaux,... pour optimiser leurs chances de se (re)loger décemment.

Recherche centre de jour ou d'activités, centre d'hébergement

Le problème ne s'améliore pas, les **listes d'attente** sont longues en centre de jour et les demandes ne diminuent pas. On recherche donc aussi des activités en **milieu ordinaire** ou via les mutuelles.

Il arrive aussi que par exemple des parents d'un enfant handicapé ne se rendent pas compte des délais et viennent nous voir en espérant que l'on puisse trouver une place rapidement, ils sont alors déçus et désespérés que cela ne puisse être possible comme ils le voudraient.

Une autre difficulté est les **déplacements** pour se rendre aux activités ou au centre de jour.

Pour les personnes **sourdes**, les difficultés sont le **manque d'interprètes en langue des signes** pour pouvoir participer aux activités et le **manque de choix d'activités adaptées** aux personnes sourdes.

Il manque énormément de places pour les **centres de jour**. Le fait que deux centres de jour (Ebisu et Orfea) pour personnes sourdes aient été ouverts récemment est en soi très positif. Toutefois nous constatons que comme ailleurs, la liste d'attente est déjà très longue.

Vie quotidienne et soins

Dans le domaine des soins, notre rôle est souvent de servir de courroie de transmission entre les personnes et les services de remboursement des frais de santé du Phare et/ou les CPAS. Ces sujets ne sont que rarement à la base de la demande mais ils sont **souvent incontournables**.

Un autre problème rencontré à ce niveau : la plupart des personnes que nous accompagnons, sont plutôt autonomes mais ont malgré tout, besoin d'**aides ménagères** ou d'**aides familiales** une fois que le logement est mis en place. Or, cela coûte **cher**, tous n'ont pas les moyens d'avoir une aide adaptée à leurs besoins ...

Suivi psycho-relationnel

L'écoute, comme l'aide administrative, est **importante** dans beaucoup d'accompagnements. Tout au long du suivi, et au fur et à mesure que la relation de confiance s'installe, elle prend une bonne partie des rendez-vous. Beaucoup de nos bénéficiaires ont un parcours difficile et ont besoin de décharger leur souffrance. Certains aussi veulent faire face à la solitude, au manque de communication. Parfois, juste le fait d'être en contact avec une personne de confiance apporte un peu de réconfort.

Pour certains il est **plus facile de se confier à un accompagnateur** sur leurs tracas ou les difficultés de leur vie, plutôt que d'aller « voir un psy ». Ils ont besoin qu'on les écoute, qu'on les soutienne. Bien que la formation des accompagnateurs dans ce domaine soit plus limitée que celle d'un psychologue ou d'un psychiatre, les stéréotypes attachés à ces professions semblent en rebuter plus d'un, de même que leur coût parfois élevé ...

Un **risque** est toutefois que ce type de demande ne prenne **toute la place**, et que les rencontres finissent par prendre la forme de séances « chez le psy ». Nous touchons ici aux **limites** de notre travail. Nous ne sommes pas outillés pour accompagner des personnes dans des problématiques qui relèvent de la thérapie, quand bien même des propositions de suivi psychologique sont refusées ou mises en échec. Nous devons dans ces cas clairement poser nos limites, et si nécessaire réorienter nos bénéficiaires.

Suivi des enfants et des familles

Pour les enfants, la demande concerne souvent la **recherche d'établissements scolaires** mieux adaptés à leur problématique, et un soutien des **parents** dans leur relation avec l'école. Nous aidons aussi les familles à inscrire leur enfant handicapé en centre d'hébergement et/ou en centre de jour pour adultes en préparation de la sortie de l'école, à effectuer les démarches administratives en lien avec cette transition vers l'âge adulte (reconnaissance par les organismes fédéral et régional, obtention d'allocations ...). Les listes d'attentes étant longues partout, il est nécessaire d'entreprendre ces démarches suffisamment tôt, sans quoi le jeune risque bien souvent de se retrouver sans occupation et dans sa famille pendant un temps assez long, ce qui peut gravement nuire à son inclusion future.

Certaines familles accompagnées sont **issues de l'immigration**. Elles sont demandeuses entre autres d'un soutien au niveau administratif et d'un soutien à l'intégration (compréhension du système belge : mutuelle, cours alpha pour les parents ...).

Nous accompagnons également des parents dont les enfants sont suivis par les services d'aide et de protections de la jeunesse. Notre service aide ces parents à mettre en place les intervenants extérieurs pouvant les soutenir dans leur rôle de parents. C'est dans ce sens qu'une collaboration étroite avec les professionnels du secteur de la jeunesse (juges, délégués...) est de plus en plus fréquente dans notre travail en réseau.

1.3 Organisation du service et accessibilité

➤ Interprétation en langue des signes

En 2017, nous avons pu procéder à l'engagement d'une travailleuse spécialisée en langue des signes, ce qui permet un travail d'accompagnement plus efficace pour notre travailleuse sourde et par conséquent pour les bénéficiaires.

Cet engagement nous a également permis d'organiser trois ateliers sur le thème du service « Relais Signes », ce qui a permis aux personnes sourdes d'être autonomes dans l'utilisation de cet outil de communication.

➤ L'équipe d'accompagnement en 2017 :

Accompagnateurs : Golven Berhin, Mélanie Birlenbach, Virginie Deguent, Aurélie de Lange, Laurent Dupont, Noosha Martin, Kawtar Moussadeq, Loubna Moussadeq, Anne-France Peyskens, Florence Severin, Julie Van Nederveelde, Marlène Dos Santos.

Jobcoach : Hélène Spironello

Interprète en Langue des Signes : Katharina Grosser

Comme tous les ans, deux stagiaires sont venus renforcer l'équipe.

2. MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

2.1 SERVICE LOISIRS POUR ADULTES

Durant l'année 2017, le Service Loisirs Adultes du Bataclan a réuni environ 100 participants.

Selon le mode de comptabilisation de l'article 10, §1er, 3° et 4° de l'arrêté COCOF³, nous avons effectué :

- A. 93 1/2 journées, soit **93** périodes
- B. 30 journées complètes, soit **60** périodes
- C. Séjours résidentiels : 19 fois une journée et une nuit, soit **76** périodes

Le nombre total de périodes est donc de **229**, dont **181** hors vacances d'été.

Coordinatrices : Camille Eger / Marie Montois (à partir du mois de décembre)

Animateurs : voir fiches techniques par atelier.

2.1.1 Les ateliers d'expression et de créativité

En attente de la reconduction de la reconnaissance de notre asbl en tant que Centre d'Expression et de Créativité, nous avons veillé à mettre en place des projets répondant aux attentes du décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ainsi, chaque atelier, mené par un artiste professionnel, a permis de développer une action citoyenne au départ d'un thème défini collectivement.

2.1.1.1 L'Atelier Théâtre Troupe « Batak Attak »

Le Bataclan propose chaque samedi après-midi un atelier théâtral. Il est mené avec enthousiasme par le comédien Derc'hen Coster et rassemble une vingtaine de participants.

Les objectifs pédagogiques et artistiques de cet atelier sont variés :

Pouvoir interpréter un rôle sur scène nécessite différentes étapes de travail préalables. Le comédien doit en effet développer une large palette d'émotions, préciser sa gestuelle, clarifier son propos, travailler son élocution, etc.

Soucieux d'offrir à notre public une pratique artistique de qualité tout en s'adaptant à ses difficultés spécifiques, notre animateur propose chaque semaine différents exercices ludiques permettant à chacun d'évoluer (jeux de rôle, improvisations, exploration du geste) et de se mettre en condition pour aborder le travail du texte. A tour de rôle acteur et spectateur, chaque participant aiguisé son regard, peut donner son avis pour faire évoluer le travail scénique, s'habitue à jouer devant un public.

Cette année, nous avons finalisé notre adaptation de la pièce « L'avare » de Molière par une représentation publique. Ensuite, nous avons démarré un nouveau projet sur le thème de la

³Arrêté 2007/1131 du 22 mai 2008 du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément et aux subventions accordées aux services d'accompagnement et aux services d'interprétation pour sourds Travail

rumeur. Aborder des pièces classiques ou contemporaines permet aux participants de découvrir une littérature à laquelle ils n'ont pour la plupart pas accès.

➤ **Pièce « L'Avare », de Molière**

Adaptation de la pièce dans le contexte actuel et en regard de la crise économique

Cette année, nous avons finalisé un travail de 2 ans à partir de la pièce « L'avare » de Molière par une représentation publique qui s'est déroulée le 18 mars 2017 dans la salle de spectacle « L'arrière-scène » à Etterbeek.

⇒ Point de départ de la création / objectifs citoyens

A partir de frustrations liées à des difficultés rencontrées par de nombreux participants dans leurs entreprises de travail adapté (chômage économique fréquent, déplacement des lieux de travail, etc.), la troupe de théâtre a souhaité interpeller le public sur les difficultés liées à la crise économique et sur la manipulation de la société par les pouvoirs politiques.

Les artistes avaient également envie de se dépasser en travaillant un texte classique. C'est donc assez naturellement que la pièce de théâtre de Molière « L'avare » a été choisie.

⇒ Différentes facettes et étapes du travail :

- Mise en contact avec l'œuvre : lecture du texte, visionnage du film de Louis de Funès et sortie au Théâtre Royal du Parc pour voir la pièce mise en scène par Patrice Mincke
- Travail sur le plateau par différents biais
- Adaptation du texte pour notre public spécifique
- Mises en regard de la réalité des participants avec les problématiques soulevées par la pièce
- 1^{ère} présentation de scènes à un public extérieur lors d'un parcours d'artistes
- Répétitions intensifiées en vue du spectacle

⇒ Représentation publique

Ce travail de longue haleine s'est finalisé le 18 mars 2017 par une représentation publique au théâtre etterbeekois « L'arrière-scène ».



➤ **« La rumeur »**

Après le succès remporté par la représentation de *l'avare*, la troupe, intégrant de nouveaux membres, s'est petit à petit lancée dans une nouvelle aventure. L'animateur a pris le temps de trouver avec les participants le thème de la nouvelle pièce sur laquelle ils allaient travailler. Au fil des ateliers, ils ont pu dégager ensemble quelque chose qui les gêne au quotidien, les freine dans leurs envies : la rumeur.

L'animateur a trouvé une pièce qui s'y prêtait assez bien : *Ah oui ça, alors !* de l'auteur dramatique belge Rudi Bekaert. Cette pièce se compose d'une série de dialogues de personnes

vivant ensemble dans une cité sociale mais ayant très peu de contacts entre elles, bloquées par différents préjugés et clichés instillant en elles la peur de l'autre.

Cette pièce, zoom décalé et drôle sur la bêtise humaine, servira de base pour l'écriture collective d'un nouveau spectacle inspiré du quotidien des comédiens de la troupe. A travers toutes ces histoires, ils auront ainsi l'occasion de faire résonner leur propre histoire. L'animateur espère également, par le biais de ce travail, permettre aux participants de développer leur sens de l'ironie, du second degré. Pour les spectateurs également, ce spectacle sera une occasion de s'arrêter et de réfléchir à la manière dont la société traite la différence, problématique d'une actualité brûlante, mais aussi à leur propre manière de l'envisager.

Pour augmenter encore la qualité artistique de l'atelier de théâtre, un nouvel animateur, comédien lui aussi, se greffera au projet dès janvier prochain. Accompagnant les participants tout au long du projet, il veillera plus spécifiquement à la scénographie du spectacle.

Fiche technique

- Jour & heure de fonctionnement	les samedis de 14H00 à 17H00
- Lieu	Locaux du Bataclan à Etterbeek
- Nombre de participants	20
- Animateurs	Derc'hen Coster

2.1.1.2 L'Atelier Photo

Cet atelier, proposé par Gaëlle Halloin, artiste plasticienne, est proposé tous les samedis après-midi et s'adresse à un groupe de personnes intéressées par l'apprentissage des techniques de photographie et l'utilisation d'un appareil argentique ou numérique. Cet atelier permet également aux participants de s'échapper de leur quotidien et de faire découvrir leur vision artistique du monde qui nous entoure.

➤ **Thème de travail « Le Street-Art : vandalisme ou œuvre artistique ? »**

○ **Point de départ de la création / objectifs citoyens**

En début d'année, un participant de l'atelier photo a apporté un article de presse qui l'avait interpellé concernant la polémique à propos des fresques sur les immeubles.

<http://www.lalibre.be/culture/arts/ce-que-cachent-les-fresques-de-bruxelles-58863fd4cd70e747fb52880c>

Le groupe a alors débattu à ce sujet et, bien que pour certains la notion de graffiti était assez vague, le thème a amené un questionnement et suscité l'enthousiasme de tous. Nous sommes donc, dans un premier temps, partis dans les rues de Bruxelles à la « chasse aux graffitis ».

Nous avons, de manière ludique, invité les participants à ouvrir l'œil (pendant l'atelier mais également entre les séances) car si certaines peintures sont très visibles, d'autres se font plus discrètes et sont même parfois difficilement identifiables. Les participants ont chacun photographié des graffitis et les ont présentés aux autres.

Plusieurs questions sont alors survenues, qui ont été le point de départ de discussions et d'investigations : *Comment peut-on identifier un graffiti ? ; Est-ce de l'art ? Est-il légal de dessiner sur les murs ? ; Tous les graffitis sont-ils porteurs d'un message ?*

C'est ainsi que notre projet « Street Art : vandalisme ou œuvre artistique ? » a vu le jour.

○ Différentes facettes et étapes du travail

Les premières étapes de ce projet ont été une découverte plus approfondie du Street Art ainsi qu'une réflexion et un débat sur le sujet.

Le travail photographique a ensuite démarré. Dans un premier temps, cela s'est fait de manière individuelle. Chaque participant a choisi dans la rue des graffitis / traces / objets qui l'interpelaient. Ensuite, l'animatrice a guidé chacun dans le développement des techniques artistiques (mise au point, création de séries, retouche photographique, etc.).

Lorsque l'avancement du travail l'a permis, elle a proposé aux participants de se lancer dans une œuvre collective : il s'agissait de détourner des objets se trouvant dans l'espace public (qu'ils avaient précédemment photographiés) et de les mettre en scène afin de créer une nouvelle structure narrative.

En fin d'année, ce projet n'était pas encore tout à fait terminé. Néanmoins, les participants ont émis le souhait de pouvoir exposer leurs œuvres lorsque tout sera finalisé. Ils souhaiteraient également rencontrer le public et ouvrir le débat sur les différentes questions qui ont été soulevées pendant tout le processus créatif.



➤ Ouverture au monde culturel

Street Art, la rue pour galerie

Nous avons repéré une exposition de photographies qui se déroulera à l'hôtel communal d'Etterbeek en janvier prochain. Notre groupe de photographes se rendra donc au vernissage afin de voir d'autres œuvres traitant le même sujet qu'eux. Ce sera aussi l'occasion pour ceux qui le souhaitent d'échanger avec l'artiste, Bénédicte Meeckers.

Fiche technique

- jour & heure de fonctionnement	les samedis de 14H00 à 16H00
- lieu	31 Av. Général Bernheim 1040 Bruxelles
- nombre de participants	9
- animatrice	Gaëlle Halloin

2.1.1.3 L'Atelier Dessin

Chaque samedi matin, notre animatrice-artiste Gaëlle Halloin propose cet atelier à des personnes désireuses de s'exprimer par le dessin et les arts plastiques. Les bénéficiaires sont très différents les uns des autres, avec des centres d'intérêt variés. Certains ont déjà un univers bien particulier, qu'ils souhaitent explorer et faire découvrir.

L'animatrice est à l'écoute des envies et des styles propres à chacun et s'en sert de base pour proposer de nouvelles pistes de travail. Les participants peuvent ainsi élargir leur palette artistique tout en restant connectés à ce qui les anime.

Au niveau des objectifs techniques, les participants ont exploré le crayon, le feutre, les pastels ou encore la peinture. Ils ont réalisé des œuvres individuelles mais ils ont également travaillé sur un sujet commun en vue d'une exposition collective.

➤ **Thème du projet : Les petits bonheurs du quotidien**

Après avoir mené un projet collectif sur le thème du réseau l’an dernier, les participants de l’atelier se sont accordé du temps pour réaliser chacun des œuvres sur des sujets divers, tout en réfléchissant à ce qu’ils souhaitaient aborder ensemble en vue d’une prochaine exposition.

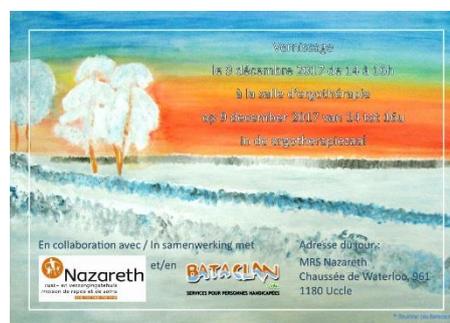
Un samedi, l’un des participants est arrivé de mauvaise humeur à l’atelier car *les transports étaient en retard, comme toujours*. Un autre a alors parlé du mauvais temps qui vraiment l’énervait ; un troisième a surenchéri sur ses problèmes au travail. Ce jour-là, l’animatrice a donné une consigne spécifique aux participants : insérer au moins une chose positive dans leur œuvre du jour. L’atmosphère s’est détendue au cours de la séance, ce qui a donné l’idée à l’une des participantes de travailler ensemble sur les choses agréables de la vie. Cette proposition a plu au reste du groupe.

Le thème *Les petits bonheurs du quotidien*, abordé pendant quelques mois, a été l’occasion pour chacun de se mettre en contact avec le beau, avec ce qui lui fait du bien, et de pouvoir l’exprimer.

➤ **Présentation des œuvres et partage**

A terme, les participants souhaitaient réaliser une exposition permettant au public d’oublier pour un temps ses tracas et de mettre le focus sur les choses positives.

En fin d’année (le 9 décembre), ils ont présenté leurs œuvres aux résidents de la maison de repos et de soins ucloise *Nazareth*. Cette exposition a été ponctuée de rencontres particulières entre ces deux publics spécifiques.



Une autre exposition de cette série sur les petits bonheurs du quotidien est prévue l’an prochain lors du parcours d’artistes.

Fiche technique

- Jour & heure de fonctionnement	les samedis de 10H00 à 13H00
- Lieu	Locaux du Bataclan à Etterbeek
- Nombre de participants	11
- Animatrice	Gaëlle Halloin

2.1.1.4 L’Atelier Cinéma

Lego et les couleurs,
création d’un film d’animation

Cette année, les participants de l’atelier cinéma mené par Maxime Van Uffel ont continué la création de leur court-métrage d’animation sur le thème de la différence, de la diversité et du vivre-ensemble. Environ 2 fois par mois, ils se sont réunis pour réaliser ce travail minutieux et de longue haleine.

➤ Les différentes facettes et étapes du travail :

○ **Découverte de l'animation**

En reprenant l'atelier cinéma l'an dernier, notre animateur avait très envie de partager ses connaissances et sa passion pour l'animation. Lors de son premier contact avec les participants, il s'est aperçu que, pour une majorité d'entre eux, le principe même qu'une animation est une suite d'images fixes n'était pas du tout acquis.

Il leur a alors expliqué concrètement et de manière ludique la technique, à l'aide d'un bonhomme LEGO : après avoir fait une photo d'un personnage fixe, ils ont levé son bras, l'ont avancé d'un pas, fait une deuxième photo et ainsi de suite.

Lors des premières séances, il les a laissés expérimenter la prise de vue, le cadrage de scène et du décor qu'ils avaient construit. Ils ont aussi pu s'entraîner en écrivant chacun leur prénom en LEGO, pièce par pièce (ces essais pourraient d'ailleurs être réutilisés plus tard pour le générique du film).

Quand ils ont pu voir le résultat de ces premières ébauches, les participants étaient ravis de voir le mouvement apparaître à partir de leurs images fixes. Tout de suite, ils ont fait remarquer à l'animateur que certaines choses pouvaient être améliorées (mouvements pas assez fluides, mains qui apparaissent dans l'image, etc.).

○ **Choix d'une thématique**

Après ces premiers essais, le groupe a décidé de se lancer dans la création d'un court métrage d'animation. Est alors venu le moment du choix de la thématique. Les participants avaient déjà lancé quelques idées, puis un jour ils ont décidé de suivre une nouvelle piste suite à une mauvaise manipulation : les bonshommes LEGO jaune et rouge se sont mélangés à l'écran. Cela leur a donné l'idée de travailler sur les différences, la diversité, un thème qui les concerne directement.

Au niveau de l'action dans le film, les participants ont eu envie de mettre en images une scène de bagarre. Avec une question sous-jacente : pourquoi nous battons-nous ? Quelles sont les alternatives ?

Cette thématique est assez présente dans la réalité de notre public : les disputes sont assez fréquentes, il est souvent difficile pour eux de prendre du recul par rapport à une situation qui les touche, que ce soit au travail, à la maison ou dans leurs activités de loisir. Mais de manière plus large aussi, les conflits, les guerres qu'ils peuvent voir à la télévision les interpellent. La thématique du vivre-ensemble s'est donc greffée à l'idée de base.

○ **Evolution du projet**

Jusqu'à présent, les participants avaient surtout goûté au côté ludique de l'animation. Mais créer un film demande beaucoup de rigueur. L'animateur les a guidés et encadrés tout au long du processus, leur expliquant les différentes étapes nécessaires, les règles basiques à respecter.

Après le choix de la thématique, il fallait travailler sur le synopsis : l'histoire se devait d'être bien ficelée, avec un début, un milieu et une fin, différentes scènes qui tiennent la route. Pour la création des scènes, ils ont appris à nommer les prises de vue, à utiliser les fonds verts, à cadrer et mettre en place. Ensuite venaient les raccords entre les scènes, le travail des voix et du son d'ambiance, du générique, etc.



La création d'un film nécessite une bonne cohésion de groupe, c'est un travail en équipe dans lequel chacun a un poste de travail différent. Cela demande aussi beaucoup de patience car l'animation image par image est très chronophage pour un résultat très court.

Les participants de l'atelier ont cette année bien fait avancer le projet de film. Ils espèrent pouvoir le finaliser au début de l'année pour pouvoir le présenter au concours du court métrage « A films ouverts ».

Fiche technique

- Jour & heure de fonctionnement	2 dimanches par mois de 13h à 17h
- Lieu	Locaux du Bataclan à Etterbeek
- Nombre de participants	5
- Animateur	Maxime Van Uffel

2.1.1.5 L'atelier Danse

Chaque samedi matin, nous proposons un atelier de danse de 2 heures. Celui-ci est animé par Isabelle Van Willick, artiste pluridisciplinaire ayant dans sa valise l'expression corporelle, la danse créative, la sculpture et la scénographie. Cette palette artistique lui permet de proposer à nos participants des ateliers riches et variés.

➤ Les objectifs de l'atelier

L'atelier de danse est basé sur la pédagogie du mouvement de Rudolf Laban : les participants sont invités à travailler la dynamique corporelle qui est liée au poids, à l'espace, au rythme, aux flux et à toutes leurs variantes.

L'objectif principal de l'atelier est de permettre à chacun de développer son vocabulaire corporel propre, de prendre conscience que chaque personne est unique et a quelque chose à apporter, d'apprendre à éviter de se comparer aux autres.

Parallèlement à ce développement de la présence à soi, la qualité de présence à l'autre, qui est parfois compliquée pour notre public, est également stimulée.

➤ Les différentes phases de travail

Chaque atelier se déroule en plusieurs étapes, depuis la mise en disponibilité du corps jusqu'aux moments chorégraphiés. Suivant les semaines, on peut retrouver notamment certaines de ces étapes :

- Réveil du corps, affinement des sensations corporelles (à l'aide par exemple de la réflexologie plantaire)
- Exploration libre à partir de différentes indications (utilisation d'objets, contraintes dans le corps,...)
- Danse sous le regard de l'autre (les autres danseurs de l'atelier ou les passants lorsqu'on danse dehors)
- Séquences chorégraphiées

Pour l'animatrice, il est très important que de partir des propositions des participants pour avancer dans le travail et dans la création. Stimulés par cette mise en avant de ce qu'ils

amènent et que l'animatrice intègre dans la mesure du possible aux créations collectives, certains participants aiment aussi apporter de la musique des objets ou qui les inspirent. Les participants prennent aussi parfois le rôle de chorégraphe en donnant des indications aux autres.

➤ **La thématique abordée**

Cette année, le thème choisi par les participants de l'atelier était la nature : c'est important de se souvenir que l'être humain en fait partie intégrante et d'y revenir, dans notre société où l'obligation de rentabilité nous en éloigne trop souvent. Et c'est aussi primordial d'en prendre soin.

Chaque être vivant est unique et en même temps relié aux autres, à un tout. En prendre conscience permet de reconnaître la valeur de son unicité, de pouvoir se sentir libre et s'affirmer tout en étant à l'écoute de l'autre, dans le respect de sa différence et de ses besoins. Les participants ont donc cette année développé leurs créations à partir de l'observation de la nature (dans la réalité ou en images).



L'exploration de la nature a pris différentes directions ; voici à titre d'exemple deux exercices inducteurs qui ont été proposés :

- A partir de photos, les participants ont pu observer les mouvements spiroïdes présents dans différents éléments naturels. Ces mouvements sont également présents dans le corps humain. Cela peut nous aider à nous relier à la nature, à nous l'approprier et l'intégrer à notre mouvement.
- Les participants, transformés en statues vivantes sous la main d'un de leurs condisciples, sont invités à se mouvoir sous l'effet du vent, de la pluie battante, etc.

Ces exercices ont amené chez certains participants des mouvements inexplorés jusque-là, mouvements qui ont pu être réutilisés par la suite.

➤ **Aboutissement**

L'important dans cet atelier se situe surtout dans l'exploration du corps et du mouvement, au fil des semaines. Pour l'instant, il n'y a donc pas de perspective de spectacle à proprement parler mais des envies de montrer le travail en cours, à l'occasion du parcours d'artistes l'an prochain par exemple, ou bien par la création de capsules vidéo réalisées pendant les ateliers.

➤ **Ouverture à la culture**

Pour nourrir le travail artistique au sein de l'atelier et l'imaginaire corporel des participants, l'animatrice veille à proposer également une ouverture à la culture. Cette année, ils ont visionné le film « La danseuse » réalisé par Stéphanie Di Giusto.

Le travail chorégraphique de Trisha Brown leur a également été présenté sous forme de capsules vidéo.

A chaque fois, cela permet un nouvel élan dans le travail. L'animatrice prévoit donc de continuer sur cette lancée. L'an prochain, elle aimerait leur montrer à nouveau le film « Pina », film documentaire de Wim Wenders relatant le travail artistique de la danseuse et

chorégraphe Pina Baush. Elle aimerait aussi leur faire découvrir le travail de Marina Abramovic et de Lygia Clark.

Fiche technique

- Jour & heure de fonctionnement	Le samedi de 11H à 13H
- Lieu	Locaux du Bataclan à Etterbeek
- Nombre de participants	9
- Animateur	Isabelle Van Wyllick

2.1.1.6 L'atelier Musique

L'atelier musique est animé par Mustapha Ouriaghli, ancien chanteur du groupe Milmadia. Il rassemble chaque vendredi soir une dizaine de personnes motivées par le chant. Ce groupe est assez hétéroclite, tant au niveau de l'âge que des goûts ou des envies. Cependant, ils sont tous reliés par l'attrait de la musique et l'envie de partager un moment convivial. Ils aspirent également pour la plupart à pouvoir présenter un spectacle sur scène.

Chaque séance est ponctuée de moments récurrents : échauffement vocal, exercices de respiration et jeux corporels amenant une détente propice au chant, prestations en solo ou en duo, chansons collectives. Pendant les ateliers, les participants travaillent bien sûr la justesse et le rythme mais ils développent également leur présence scénique, l'écoute active, la présence à soi et à l'autre, etc.

En parallèle au chant, certains participants ont manifesté l'envie de pouvoir accompagner les morceaux des autres. L'animateur les a donc initiés à quelques instruments (mélodiques et percussifs) et leur apprend à faire les 2èmes voix ou les chœurs.

Pour leur permettre de présenter un travail de qualité et abouti, l'animateur a choisi de travailler sur le long terme. Chaque morceau est répété pendant plusieurs mois, les participants reçoivent chaque semaine des conseils pour améliorer leurs prestations ; conseils de l'animateur mais également des autres participants qui sont invités à faire part de leur ressenti, toujours dans un esprit bienveillant.



➤ Thème choisi : Vers l'inconnu, à la découverte de richesses insoupçonnées

Depuis plusieurs années, le groupe de l'atelier musique était composé de personnes du même âge environ. Il y a quelque temps, plusieurs jeunes se sont ajoutés à l'équipe. Cette nouvelle génération a amené avec elle de nouvelles envies, des goûts musicaux différents.

Au départ, il y a eu quelques réticences de part et d'autre (mais surtout chez les jeunes) à se plonger dans une musique qui ne lui était pas familière. L'animateur a alors proposé au groupe d'explorer des reprises de chansons anciennes par des artistes de la nouvelle génération. Cela a permis une première phase de rapprochement, une prise de conscience que des œuvres plus anciennes peuvent être remises au goût du jour, un plaisir de la découverte aussi. Une envie est aussi apparue chez certains participants de se réapproprier des œuvres diverses en y apportant leur touche personnelle. Et c'est là que l'idée du thème du saut dans l'inconnu est

arrivée, l'idée de l'importance d'aller vers l'autre pour pouvoir découvrir ses spécificités et ses richesses.

Au niveau artistique, la diversité peut amener de belles choses. Ainsi, certains participants aux personnalités et styles très différents ont décidé de s'associer, amenant ainsi des duos d'une poésie particulière.

Lors des ateliers, les participants partent aussi à la découverte de différents styles musicaux : d'une manière générale, ils sont plutôt adeptes de la chanson française (mais déjà les différentes générations en présence permettent d'appréhender des choses nouvelles). L'animateur est également attentif à amener d'autres styles musicaux (reggae, soul, etc.), qu'il leur propose de chanter en français après une réappropriation des textes. Ainsi, la chanson *The dock of the bay* d'Ottis Redding est devenue *Vers l'idéal*, chanson-phare de l'atelier.

Fiche technique

- Jour & heure de fonctionnement	Le vendredi de 17h30 à 19h00
- Lieu	Locaux du Bataclan à Etterbeek
- Nombre de participants	10
- Animateurs	Janv-Déc : Mustapha Ouriaghli

2.1.2 Les Activités Sportives

Afin d'offrir un cadre adapté aux activités sportives, nous utilisons les infrastructures sportives de la commune d'Etterbeek. Ainsi, la natation a lieu à la piscine Espadon et le badminton et le mini-foot se déroulent dans la salle omnisports située rue des Champs. L'activité tennis de table, elle, continue d'avoir lieu dans les locaux du Bataclan, ainsi que l'atelier « no stress ».

Nous bénéficions également, un samedi par mois, d'une salle de sport de la ville de Bruxelles ou nous organisons des tournois de mini-foot.

La qualité de nos activités sportives est reconnue puisque nous sommes affiliés à la FéMA/ESSOR, Fédération des Multisports Adaptés.

2.1.2.1 Mini-Foot

Objectifs : Pratiquer un sport collectif qui favorise l'esprit d'équipe, intégrer les règles et développer les différentes techniques spécifiques au mini-foot, se préparer physiquement et psychologiquement pour les tournois organisés au sein du Bataclan ou en-dehors.

Méthode : Entraînements hebdomadaires incluant échauffements et mini-matches, tournois mensuels.

Fiche technique

- Jour & heure de fonctionnement	- Entraînements : les dimanches de 17h00 à 18h00
- Lieux	- Tournois : un samedi par mois Salle Omnisports d'Etterbeek Salle omnisports de la Rue de la Roue (Bxl)
- Nombre de participants	20
- Animateurs	Janv – juin : Michael Josz / Buil Caverio Lorenzo Sept – déc : Michaël Josz / Clément Lenouvel

2.1.2.2 Natation

Objectifs : Se détendre en nageant, acquérir une plus grande confiance et une meilleure endurance, se retrouver dans un espace public ouvert à tous et apprendre à savoir s'y comporter.

Méthode : Chacun effectue son heure de natation comme il le souhaite, à son rythme, l'animateur étant là pour apporter des conseils et perfectionner la technique.

Fiche technique

- Jour & heure de fonctionnement	Les vendredis de 18h00 à 19h00
- Lieu	Piscine Espadon à Etterbeek
- Nombre de participants	8
- Animateur	Janv-juin : Schreiber Joséphine Sept-déc : Thalia Natsoulis

2.1.2.3 Ping-pong

Objectifs : L'atelier vise avant tout le défoulement et la détente des participants. Sport individuel mais également collectif, le ping-pong permet d'apprendre à être concentré sur le jeu tout en étant à l'écoute de son partenaire, dans le respect et la convivialité.

Méthode : Apprentissage des techniques et matchs en solo ou par deux. Des mini-tournois sont également organisés.

Rencontre exceptionnelle : Un tournoi a eu lieu le vendredi 17 février entre les participants de l'atelier et les membres de l'équipe du Bataclan. Cette activité a suscité l'enthousiasme de tous et sera très certainement reconduite dans les années à venir.

Fiche technique

- Jour & heure de fonctionnement	Les vendredis de 16h00 à 17h30
- Lieu	Locaux du Bataclan à Etterbeek
- Nombre de participants	10
- animateur	Janv-juin : Schreiber Joséphine Sept-déc : Thalia Natsoulis

2.1.2.4 Badminton

Objectifs : L'atelier de badminton vise avant tout le défolement et la détente des participants. Sport qui se joue en solo mais également par équipes, il permet d'apprendre à se concentrer sur le jeu tout en étant à l'écoute de son partenaire, dans une attitude de respect et de convivialité.

Méthode : Apprentissage des techniques et matchs en solo ou par deux.

Fiche technique

- Jour & heure de fonctionnement	Les jeudis de 18h00 à 19h00
- Lieu	Salle omnisport d'Etterbeek
- Nombre de participants	10
- animateur	Dimitri Bonnevie

2.1.2.5 No Stress

Objectifs : Cet atelier vise la relaxation totale et la gestion des émotions. Les participants apprennent à se mettre à l'écoute de leur corps et de ses besoins, à partager ce qui est ressenti sans se laisser emporter, à mettre leurs soucis de côté à travers des outils de méditation et surtout à pouvoir appliquer ces outils en-dehors de l'atelier afin de s'offrir une vie quotidienne plus profonde et plus détendue.

Méthode : A l'aide de musiques relaxantes et d'huiles essentielles créant une atmosphère propice à la détente, les animateurs vont faire découvrir aux participants différents outils et méthodes liés à la respiration, l'écoute attentive, la concentration, etc. Ainsi, les ateliers seront ponctués d'exercices de yoga, de méditation et de sophrologie.

Fiche technique

- Jour & heure de fonctionnement	Les samedis de 14h00 à 16h00
- Lieu	31 av. Général Bernheim 1040 Bruxelles
- Nombre de participants	7
- animateurs	Laurie Lardinois

2.1.3 Les activités de loisir et de formation

2.1.3.1 Accès à la culture et au délasserment

Plusieurs fois par an, le Bataclan organise des week-ends, des séjours et des sorties culturelles dont l'un des objectifs est de favoriser l'accès à la culture de proximité (Belgique) et à la culture européenne (séjours à l'étranger) à un public souvent peu stimulé culturellement.

Le choix de ces activités se fait de manières diverses. Lors des séjours organisés par le Bataclan, on veille toujours à faire découvrir aux participants le patrimoine, la culture, à éveiller leur curiosité. Tout au long de l'année aussi, certaines sorties sont proposées par nos animateurs aux groupes participant à leurs ateliers, dans le cadre de ceux-ci.

A long terme, l'objectif est également de permettre aux personnes de se prendre en charge de manière autonome quant au choix et à l'organisation des activités culturelles et des séjours (recherche de documentation, démarches administratives, etc.).



Chaque année sont organisés 4 week-ends en Belgique, un séjour en Europe, 3 soirées dansantes ainsi que plusieurs sorties à caractère culturel, ce qui comptabilise un total de quelques 200 heures par an.

➤ En 2017, nous avons proposé :

- Séjours :
 - Du 31 mars au 2 avril : week-end à Malines
 - Du 19 au 21 mai : week-end à Bastogne
 - Du 19 au 29 juillet : camp de vacances dans le Tyrol en Autriche
 - Du 25 au 27 août : week-end à Ostende
 - Du 27 au 29 octobre : week-end à Liège
- Festivités :
 - Le 4 mars : soirée de carnaval
 - Le 24 juin : soirée de fin d'année académique
 - Le 30 septembre : soirée dansante en collaboration avec le sapham, transition et la maison de quartier.
 - Le 16 décembre : soirée de Noël

2.1.3.2 L'atelier cuisine

La cuisine au quotidien est souvent source de difficultés pour notre public, tant au niveau du choix des menus que dans la préparation du repas. Ils sont désireux d'acquérir une certaine autonomie dans la gestion de leur alimentation et ceci dans un projet global de vie en autonomie. Dans cette optique, nous proposons donc un atelier de cuisine à raison de trois heures par semaine.

Les participants choisissent ensemble le menu du jour, en essayant dans la mesure du possible de choisir des recettes saines et équilibrées avec des aliments de saison. Cet atelier leur

permet également d'apprendre à gérer le budget des courses ainsi que les quantités. En effet, le repas est partagé avec les participants des autres ateliers. Enfin, les participants se répartissent les tâches pour la préparation du repas.

Fiche technique

- Jour & heure de fonctionnement	Les samedis de 10h00 à 13h00
- Lieu	31 Avenue Général Bernheim
- Nombre de participants	12
- animateurs	Janv-juin : Joséphine Schreiber Sept - Déc : Nicolas Frank

2.1.3.3 L'atelier pâtisserie

Chaque samedi après-midi, le Bataclan propose un atelier de pâtisserie. L'objectif de cet atelier est de permettre aux participants de réaliser de bons desserts équilibrés et économiques.

Cet atelier, réalisé en petits groupes, a lieu de manière conviviale. Tout au long de la préparation, de la cuisson et de la dégustation, c'est aussi l'occasion pour les participants d'échanger sur leur semaine ou sur des sujets qui les touchent.

Au fur et à mesure de l'année, les recettes s'accumulent et chacun peut réaliser un livre de recettes maison. D'autre part, le groupe choisit chaque trimestre une recette *coup de cœur* qu'il souhaite partager et qui est publiée dans notre périodique *bataclan Express*.

Fiche technique

- Jour & heure de fonctionnement	Les samedis de 14h30 à 16h30
- Lieu	31 Avenue Général Bernheim
- Nombre de participants	8
- animateurs	Janv-Juin : Sabine Legrand Sept-déc : Nicolas Natsoulis

2.1.3.4 L'atelier chiffres et lettres

L'atelier chiffres et lettres propose chaque semaine à un groupe d'une dizaine de personnes de se réunir autour de jeux de sociétés. Cet atelier vise la détente, la convivialité, la gestion des émotions qui peuvent se manifester pendant le jeu, la stimulation du langage et de l'écriture ou encore le développement de l'imaginaire ou de la stratégie,

Les participants découvrent différents types de jeu de société, qui se jouent en solo ou par équipes. Ils créent aussi parfois des outils de jeux, comme par exemple des jeux de lettres que nous faisons paraître dans le *Bataclan Express*, le trimestriel d'information du Bataclan.

Fiche technique

- Jour & heure de fonctionnement	les samedis de 11H à 13H
- Lieu	31 av. Général Bernheim 1040 Bruxelles
- Nombre de participants	10
- animateurs	Janv-juin : Javier Fernandez Sept-déc : Nicolas Natsoulis

2.2 SERVICE LOISIRS EXTRASCOLAIRES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

Durant l'année 2017, le Service Loisirs Enfants et Adolescents du Bataclan a réuni **28** participants.

Selon le mode de comptabilisation de l'arrêté COCOF⁴, nous avons effectué :

- 31 demi-journées, soit **62** périodes
- 29 journées complètes, soit **58** périodes

Le nombre total de périodes est de **120** dont **82** hors vacances d'été (38).

Equipe :

Notre équipe est composée de 2 co-coordonateur qui assument le rôle d'animateur (à mi-temps ACS) pouvant ainsi encadrer au moins une douzaine de jeunes lors des semaines de stage.

Co-coordonateurs : Gilles Mertens et Golven Berhin

Animateurs : Gilles Mertens, Golven Berhin, stagiaires ou prestataires occasionnels.

Depuis novembre 2005, des activités de type extrascolaire ont été mises en place pour des adolescents âgés de 14 à 21 ans.

Deux types d'activités ont été proposés :

2.2.1 Les mercredis après-midis

Gilles Mertens et Golven Berhin accueillent une douzaine de jeunes qui souhaitent se détendre et se rencontrer au moyen d'activités ludiques, créatives, sportives, culturelles,...

L'objectif de ces après-midis d'activités est de permettre aux jeunes de s'autonomiser dans leur accès aux loisirs, et ce, en leur proposant de créer eux-mêmes leur programme d'activités en fonction de leurs centres d'intérêts et de leurs envies.

Durant l'année 2017, les jeunes ont proposé diverses activités...

Nous avons eu l'occasion de faire :

- 4 visites culturelles (Musée des Sciences-Naturelles, Musée du Train, Visite Guidée sur « la faune et la flore » au Rouge-Cloître, Parcours BD dans le centre de Bruxelles)
- 8 activités sportives.
- 1 activités de sensibilisation (« Butterfly Circus » & débat sur le handicap + rédaction de la charte).
- 7 activités artistiques et créatives.
- 1 activité culinaire.
- 13 activités ludiques (jeux de sociétés, jeux de piste, ...).

Nous avons également mis en place plusieurs projets importants. Tout d'abord, nous avons finalisé le court-métrage entamé en 2016. Ensuite, à partir de la nouvelle saison (2017-2018), nous avons décidé que pour chaque trimestre, une grosse activité répartie sur plusieurs après-midi serait mise en place.



⁴ Arrêté 2007/1131 du 22 mai 2008, *op. cit.*

Pour le trimestre de septembre à décembre, un journal intime (façon « scrapbooking ») a été confectionné par les jeunes.

2.2.2 Les stages extrascolaires

Durant les vacances scolaires, nous avons organisé six semaines de stages pour les adolescents. Par stage, nous avons accueilli une douzaine d'adolescents avec un handicap mental léger, sensoriel, autisme ou comportemental.

Les semaines de stage tournent chacune autour d'une thématique précise (pour 2017, nous avons, par exemple, eu droit à Disney, au Moyen-Age, aux Superhéros, ...).

Les thèmes sont proposés par les jeunes et les semaines sont construites autour d'une structure bien précise et appréciée de tous. Ils affectionnent particulièrement la sortie « extraordinaire » en dehors de Bruxelles, l'atelier bricolage et la dernière journée du stage (consacrée à la cuisine et à la fête dansante).



Durant les stages de l'année 2017, les jeunes ont proposé diverses activités. Nous avons eu l'occasion de faire :

- 8 activités culturelles (Prehistomuseum, Château des comtes de Flandre, festivités de l'Ommegang, le Parc d'aventures scientifiques à Frameries...)
- 3 activités sportives.
- 2 activités de sensibilisation (le tri des déchets et l'alimentation).
- 10 activités artistiques et créatives (confection de bougies, Atelier Mosaique, Création de matériel de décoration sur le thème d'Halloween, ...).
- 6 activités culinaires.
- 33 activités ludiques.

Contrairement à l'année passée, nous n'avons pas mis en place de collaboration avec des intervenants extérieurs durant les semaines de stages



2.2.3 Commentaires et analyse

En 2017, nous avons accepté énormément de nouvelles demandes d'inscription par rapport à 2016. Le groupe est donc beaucoup plus important. Parmi les nouveaux arrivants, nous avons accueilli des jeunes présentant un handicap mental plus lourd que celui de notre public habituel. Ces derniers demandent, par conséquent, plus d'attention et d'énergie de notre part. Nous avons donc mis en place un nouveau système au point de vue des inscriptions (Stages et mercredis après-midi) : Parmi les 12 inscrits aux activités, nous fixons un quota maximal de 3 jeunes ayant un handicap plus lourd.

Commentaires et analyse pour les mercredis après-midi

En 2016, nos ateliers du mercredi après-midi affichaient complets. Nous avons même dû refuser des inscriptions suites aux demandes importantes.

Suite à cela, en 2017, nous avons décidé de changer de méthode concernant les inscriptions. Les jeunes s'inscrivent maintenant par trimestre et non plus à l'année. Pour ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de s'inscrire à temps, il existe une liste d'attente leur donnant la priorité pour le prochain trimestre. Ceci étant dans le but de faire tourner l'effectif et de donner plus de chances aux nombreux jeunes de notre « listing ».

Après quelques mois, nous avons remarqué que cette méthode n'était pas vraiment adéquate. Très vite, nous avons été confronté à un problème de taille. Les jeunes habitués à participer aux activités du mercredi, et ce depuis plusieurs années, ne se sont pas réinscrits assez vite pour le trimestre. Les parents et les institutions ayant l'habitude de les placer au Bataclan se sont donc retrouvés sans solution. Cette situation nous a rendu très mal à l'aise, nous allons donc réfléchir à une nouvelle méthode, quitte à revenir à l'ancienne.

Autre nouveauté, nous avons proposé aux jeunes, depuis le mois de septembre, de choisir un « mini-projet » de trimestre qui se déroulerait sur plusieurs séances. Cette idée a été bien reçue et semble leur plaire.

Enfin, nous donnons toujours l'opportunité aux adolescents de choisir leurs activités les mercredis. Une fois celles-ci mises en place, les jeunes sont toujours aussi motivés et participatifs. Ils s'entraident, s'encouragent et ont des relations privilégiées (confiance, confidences, discussions,...) tant avec les animateurs qu'entre eux.

Commentaires et analyse pour les stages extrascolaires

En ce qui concerne les stages, le programme est instauré par l'équipe d'animation autour d'une thématique. Cette dernière a été sélectionnée parmi un large choix d'idées proposées par les jeunes.

En fin de stage, nous faisons avec les jeunes une brève évaluation afin de savoir ce qui leur a plu ou pas. Ceci étant dans le but d'améliorer ou d'adapter les stages suivants.

De manière générale, l'entente et la cohésion au sein du groupe reste bonne, et ce, malgré les différences de handicap et d'âge.

2.3 SERVICE EDUCATION PERMANENTE

Le Bataclan asbl est reconnu en tant qu'organisme d'Education Permanente (EP) par le ministère de la Région Wallonie Bruxelles suite un décret voté en 1976

Depuis 40 ans, nous proposons un panel d'activités favorisant l'autodétermination de la personne handicapée et sa capacité à revendiquer et augmenter son autonomie dans ses choix et ses analyses. Celles-ci ont aussi pour but de développer des moyens d'action et d'évaluation pour devenir le plus responsable possible et de participer à la vie citoyenne, sociale, économique et culturelle.

En 2003, un nouveau décret relatif au soutien de la vie associative, œuvrant dans le champ de l'EP, a été adopté par le parlement. Le Bataclan a pris le temps de redéfinir ses objectifs généraux, plus particulièrement ceux concernant ses actions d'EP ainsi que de faire un bilan de celles réalisées depuis de nombreuses années.

Le dossier de reconnaissance a été remis et accepté en 2006. Ce dernier comporte un plan d'action quinquennal (2007 -2011) dont les principaux axes d'action portent sur la participation citoyenne de la personne en situation de handicap (PSH), la réflexion de celle-ci sur la vie en société, l'auto formation et la formation continue à leur attention et enfin la sensibilisation d'un public tout venant au handicap.

En 2011, la Fédération Wallonie-Bruxelles(FWB) a demandé au Bataclan de lui remettre une première évaluation de ce contrat programme portant sur les années allant de 2007 à 2011. Cette dernière a été reçue positivement.

Plus récemment une seconde évaluation portant sur les années 2012-2016 a été rendue, ainsi qu'un nouveau plan quinquennal portant sur les années 2017-2021, pour lequel le Bataclan a sollicité un passage en catégorie supérieure.

En juillet 2017, FWB a validé ce passage en catégorie supérieure

Equipe :

Coordination: Catherine Van Miegroet

Animation: Catherine Van Miegroet, Gilles Mertens, Golven Berhin

AXE 1 : Participation, éducation et formation citoyenne :

Nos actions sont destinées à des personnes porteuses d'un handicap (mental/physique/sensoriel), léger ou modéré, présentant des limites d'intégration et d'autonomie dans la société. Il s'agit, en majorité, de travailleurs en entreprise de travail adapté (ETA).

THEMATIQUE : Quelle place prendre dans la société quand on est porteur d'un handicap ?

2.3.1 Définition, enjeux, contexte

Le Bataclan asbl est une association composée de trois services distincts :

- Un service d'accompagnement qui aide individuellement les PSH dans un projet d'autonomie (recherche d'emploi, de logement, d'activités, aide administrative...). Une soixantaine de personnes et/ou familles sont ainsi suivies dans ce cadre, essentiellement de personnes porteuses d'un handicap mental et des personnes sourdes.
- Un service d'animation, qui propose à des adultes et des ados, porteurs d'un handicap mental léger/modéré, des activités diverses : CEC, sports, séjours de vacances, stages de vacances, sorties culturelles... Une centaine de personnes fréquentent ces activités qui se déroulent le soir en semaine et le week-end, et qui ce sont, pour la majorité des travailleurs en ETA.
- Enfin, le service d'EP. Les actions de ce dernier sont transversales car elle se « nourrissent » des inquiétudes, des manques, des frustrations, des ressentis que les PSH expriment, soit individuellement soit collectivement dans les services d'accompagnement et d'animation. Ces ressentis, ces revendications sont celles d'un public fragilisé qui évolue dans une société dure, souvent intolérante à la différence, et dont il ne maîtrise pas toujours les codes.

Le service EP est un relais, en proposant aux PSH de se retrouver collectivement autour de ces problématiques, et en leur proposant des lieux d'expression, de compréhension des enjeux et réalités de la société, et des moyens d'action.

Les PSH sont souvent imaginées comme incapables, dépendantes et les réponses à ces difficultés se définissent bien souvent en termes d'assistance.

Or, nous sommes régulièrement confrontés à des personnes autonomes ou désireuses d'autonomie, qui revendiquent une place dans la société.

C'est donc dans ce contexte que naissent des envies, des idées et des projets qui leur permettraient de faire valoir leur place en tant que citoyen. Ces projets sont alors relayés par le service EP afin de les soutenir en leur proposant un cadre d'action.

Les enjeux des actions d'EP sont les suivants :

- Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès à toutes les sphères de la vie sociale.
- Répondre aux besoins des personnes en termes d'information, de formation et de participation.
- Développer une image plus positive et plus réaliste du handicap. Décrire le handicap en terme de capacité, d'intégration et de limites plus qu'en termes d'incapacité et d'assistance.
- Développer une reconnaissance des différents types de handicap (mental, physique et sensoriel) et des différents types de gravité de handicap pour reconnaître leurs compétences d'intégration.
- Concrétiser les droits des personnes handicapées à la participation citoyenne dans le travail, la vie affective, l'autonomie, la parentalité, la consommation, la vie culturelle...
- Conscientiser les personnes handicapées de leurs responsabilités et de leurs devoirs vis à vis de la société.
- Amener la société à s'adapter aux besoins des personnes handicapées pour leur donner les moyens de vivre comme tout un chacun, d'exercer leurs droits à la citoyenneté et de reconnaître leurs richesses ainsi que leurs besoins

Les actions d'EP ont donc pour point de départ, un collectif de personnes handicapées qui éprouvent le besoin de revendiquer leurs droits, leurs différences, mais aussi leur appartenance à la société. A tout moment de la réflexion et de l'action, ces dernières sont actrices des objectifs, du processus et de l'évaluation.

2.3.2 Public touché en 2017:

- Les personnes en situation de handicap (Bruxelles)
- Les acteurs du monde associatif et socioculturel (Bruxelles et Wallonie)
- Un public tout venant.

2.3.3 Thème abordés dans le cadre de l'EP

- Handicap & consommation
 - Handicap & santé
 - Handicap & vie affective, relationnelle, sexuelle.
 - Handicap & accès à la culture
 - Handicap & environnement.
 - Handicap, citoyenneté & démocratie
 - Handicap & accès à l'information.
 - Handicap, autonomie & inclusion
-
- Sensibilisation au handicap d'un public tout venant.

2.3.4 Modalités d'actions 2017

En 2017, nous avons concrétisé nos objectifs d'éducation permanente par :

Activité 1 : « Handicap & santé »

Animations « Hygiène ».



En 2013, une enquête réalisée auprès de 119 travailleurs et 67 moniteurs d'ETA bruxelloises, a mis en avant 10 thématiques que les PSH aimeraient approfondir.

La problématique de l'hygiène est ressortie de cette enquête auprès des PSH comme étant le thème le plus important à aborder, tant au niveau professionnel que personnel.

Les outils existants sur le marché n'étant pas ou peu adaptés, une « valisette hygiène » a été créée, en collaboration avec la Febrap et L'Abet, et mise à disposition du secteur ETA, des services d'accompagnement, ou de toute autre personne en situation de handicap.

Par cet outil, les représentations des PSH en termes d'hygiène sont abordées : A quoi sert l'hygiène ?, Est-ce que tout le monde a la même définition de l'hygiène ?, Est ce que l'hygiène est innée ou acquise...? Quelles sont les règles de base de l'hygiène... ?

Les différentes notions sont reprises sous forme simplifiée, avec des schémas et des images qui parlent d'elles-mêmes et avec un support écrit minimum qui vient renforcer le contenu visuel et oral.

Le service EP du Bataclan anime & encadre, à l'aide de cet outil adapté, des groupes de travailleurs ou des bénéficiaires de services qui nous le demandent.

En 2017, nous avons été sollicités par :

13 PSH - 25/04, 11/05, 13/06 - 6 heures FNPH

15 PSH - 11/05, 07/06 - 8 heures - Centre d'hébergement Médori

20 PSH - 21/09, 04/10 - 8 heures - Centre d'hébergement Beiti/Eglantine

12 PSH - 2 heures - Service animation ados Bataclan



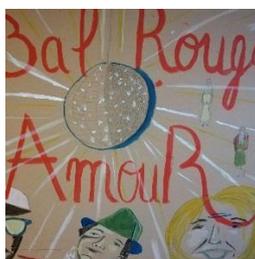
Le 12 octobre, le service provincial Social & Santé- Etudes et documentation sociales a sollicité le Service EP du Bataclan pour intervenir sur le thème de l'hygiène dans le cadre d'une journée d'étude : « L'hygiène au cœur du lien social »

Cette journée avait pour objectif de permettre des échanges, des idées, des expériences de savoirs et de savoir-faire.

Le 8 décembre, La Febrap a également sollicité le service EP afin d'animer une formation « Utilisation de la valisette hygiène », destinée aux encadrants et moniteurs d'ETA bruxelloises.

Activité 2 : « Handicap & vie affective, relationnelle et sexuelle (VRAS) »

Projet 1 : Journée « Rouge-Amour » : Organisation d'une journée « Speed-dating »



Ce projet, qui en est à sa troisième édition, est né d'un constat : A Bruxelles, les PSH que l'on rencontre et qui fréquentent nos associations revendiquent depuis longtemps des lieux pour se retrouver entre pairs, rencontrer de nouvelles personnes, faire des rencontres amoureuses...

En effet, un grand nombre de ces PSH sortent peu de leur quotidien : famille, centre de jour, entreprise de travail adapté, centre d'hébergement... et de ce fait ne rencontrent pas de nouvelles personnes, ne font pas de nouvelles connaissances (amoureuses ou pas...).

Il y a trois ans, deux associations : le Bataclan (service EP) et le Huitième Jour (Hébergement supervisé), interpellées par les PSH, se sont retrouvées pour mettre sur pied le projet « Rouge-Amour ».

Il s'agit d'une journée de rencontre proposé aux PSH désireuses faire des rencontres amoureuses.

Cet évènement a eu lieu le 12 février, symboliquement aux alentours de la Saint-Valentin, dans un espace original et cosy, loué pour l'occasion, et qui n'est volontairement ni un service pour PSH, ni un centre, ni aucun espace en relation avec le handicap...

L'espace « rencontre » proprement dit, est précédé d'un moment « Coaching & expression » et suivi d'un bal.

Le coaching permet aux personnes de clarifier leurs demandes, leurs envies, leurs limites...d'exprimer leur définition propre de la rencontre, de l'amour, de la relation...

Les attentes ne sont pas les mêmes selon les personnes.

Le coaching est également un moment où peut s'exprimer un éventuel désir de rencontre homosexuelle.

C'est enfin un espace pour « déstresser » car plusieurs participants sont très angoissés à l'idée de participer à un speed-dating, et perdent parfois leurs moyens.

Le 4 mai 2017, le Bataclan a été sollicité pour intervenir dans le cadre des « Jeudis de l'hémicycle » au Parlement Bruxellois, au cours d'une journée thématique sur la vie affective et sexuelle en situation de handicap. L'idée était de donner la parole aux intéressés.

Avec Jean M., qui participe au projet depuis la première heure, le service EP a préparé et présenté le projet « Rouge-Amour »

Voici sa présentation :

« Je m'appelle Jean M., j'ai 49 ans, je vis seul

Je suis locataire dans un appartement, à Forest depuis 15 ans.

Mes parents sont décédés, et j'ai 1 frère et 1 sœur.

Ils ne vivent pas à Bruxelles, mais ils savent ce que je fais grâce à un agenda partagé sur le GSM....Comme ça je suis autonome et ma famille sait ce que je fais.

J'aime mon indépendance !

Je suis suivi par un service d'accompagnement, pour gérer mes papiers, mon administratif.

Quand j'étais plus jeune, j'ai travaillé comme jardinier dans une ETA, mais j'ai dû arrêter parce que j'ai eu des problèmes de dos.

Maintenant je travaille comme bénévole dans un Home pour personnes âgées, qui s'appelle Val de Roses, je prépare des repas.

Avant cela j'étais bénévole à l'hôpital Edith Cavell, je distribuais des repas et des bouteilles d'eau.

Mes passions sont l'hôtellerie et le jardinage : je participe à un potager dans un jardin communautaire à Forest.

Je suis aussi auto-représentant : Je parraine une personne handicapée qui s'exprime moins facilement, je parle pour lui...

On participe à des groupes de parole, à des colloques, on discute des droits des personnes handicapées »

Tu nous as raconté que tu as vécu une histoire d'amour un peu compliquée, que s'est-il passé ?

« J'avais rencontré une jeune fille, on est resté trois ans ensemble.

Mais un moment c'est devenu plus sérieux.

Il y a eu beaucoup de pression de la famille, trop de stress...la famille n'était pas d'accord pour que ça devienne sérieux...On s'est séparé à cause des familles...

Je voulais faire ma vie avec elle, je voulais construire quelque chose....J'ai beaucoup pleuré, j'étais malheureux.... »

Que recherches-tu actuellement dans une relation ?

« Maintenant, je n'ai plus tellement envie de retrouver une nouvelle vie amoureuse, mais j'ai plutôt envie d'une bonne amie, pour partager des activités, aller au resto, au cinéma ... »

Tu vas depuis 3 ans au speed-dating et au bal al Rouge-Amour ? Que recherches-tu ? Qu'est ce qui te plaît ?

« C'est un travailleur du Huitième Jour qui m'a fait connaître le projet.

J'ai rencontré 3, 4 filles. On a eu une chouette conversation, on a échangé les numéros de téléphone....Mais finalement je ne les ai pas revues après.

Les filles du speed-dating recherchent l'amour, moi plutôt une belle amitié.

Tout le monde ne veut pas la même chose...Je préfère mon indépendance, ma vie seul. Et je veux rencontrer quelqu'un qui est autonome comme moi. ...»

Est-ce que tu penses que c'est facile pour une personne handicapées de trouver des endroits de rencontre ?

« Beaucoup de filles de mon âge sont en couple, ou mariées...

Ce n'est pas facile de rencontrer quelqu'un, et il n'y a pas assez d'endroits de rencontre.

Moi je ne suis pas timide. Je fais des rencontres facilement, je vais dans les cafés du quartier, je rencontre de bonnes amies pour discuter...

Est-ce que tu penses que des personnes ont trouvé l'amour ?

« Je ne sais pas si des personnes ont trouvé l'amour.

Au bal j'ai rencontré des personnes que je ne connaissais pas, c'est intéressant pour faire de nouvelles rencontres... »



Cette journée s'est déroulée le 12 février 2017 au « Bar La Cour » à Ixelles, et a réuni quelques 130 personnes en situation de handicap.

Projet 2 : Parentalité des personnes en situation de handicap.

Animation parents/ enfants : « Papa, maman, qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui... ? »

Lorsque des personnes ayant une déficience mentale sont parents, expriment un désir d'enfant, ou sont sur le point d'en avoir, de nombreuses questions surviennent, tant de l'entourage que des professionnels qui les accompagnent.

Des recherches démontrent que la présence d'un réseau social est déterminante afin que la parentalité de ces personnes se déroule de manière optimale.

Le thème de la parentalité est encore tabou et trop peu axé sur les souhaits de la personne. Les parents avec une déficience intellectuelle ont souvent l'impression que l'accompagnement les oriente vers de choix qui ne répondent pas à leurs besoins.

Le projet « Papa, maman, qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui ... ? » tente de répondre à leur demande en proposant un espace de parole et d'animation parents-enfants.

L'objectif est d'accompagner des parents dans leur relation avec leurs enfants, dans la gestion des activités qu'ils ont avec eux.

Le projet vise à leur permettre de développer leur créativité lors de temps libres, d'organiser des activités diverses et à moindre coût : Accès aux ludothèques et bibliothèques, découvertes d'espaces verts.

Le projet vise également à permettre aux PSH d'accéder à l'information relative à leurs rôles de parents, à la culture, à l'accès responsabilisé à la consommation, à l'accès à la santé...



En 2017 nous avons réalisé : 8 journées ou demi-journées d'animation,

Les 29/01, 26/02, 26/03, 07/05, 11/06, 17/08, 27/09, 19/11 avec 4 familles (6 à 10 PSH),

Soit un total de 24 heures d'activité.

Activité 3 : « Handicap & environnement »

Projet Green Deal

Création d'un atelier de réalisation de produits ménagers écologiques & économiques réalisés par un collectif de parents en situation de handicap (groupe parentalité).

Le public cible de ce projet est le groupe de parents en situation de handicap. Ce dernier se réunit mensuellement depuis deux ans, dans un but d'échange, d'expression, d'information, de recherche d'activités (économiquement) accessibles avec les enfants, d'espace de parole...

Pourquoi :

Les motifs sont multiples, et relèvent de nos missions d'Education Permanente :

1. **Sensibilisation à l'environnement** : Il s'agit dans un premier temps de sensibiliser notre public à l'environnement et à sa protection, et ce par une prise de conscience de la quantité de déchets et de produits toxiques rejetés dans la nature, et de la détérioration que cela produit sur cette dernière.
2. **Sensibilisation à la santé** : Ces mêmes produits, en plus d'être néfaste pour l'environnement, le sont également pour la santé. Une grande majorité d'accidents domestiques proviennent d'intoxication d'enfants qui les ingèrent ou qui développent des intolérances. Sensibiliser les parents à ces dangers nous semble tant utile que préventif.
3. **Accès responsable à la consommation** : les PSH sont des consommateurs vulnérables, parfois peu conscients du marketing et des démarches publicitaires qui sous-tendent leur mode de consommation... L'atelier aura pour objectif de les conscientiser à ces habitudes de consommation et les amener à « consommer » de manière plus consciente et responsable.
4. **Valorisation sociale** : Les PSH sont demandeuses d'autonomie, de prise de pouvoir sur leur vie (empowerment)...Le groupe « parentalité » se réunit mensuellement depuis deux ans. Les bénéficiaires ont récemment émis le désir d'organiser un week-end « au vert » où parents et enfants pourraient se retrouver, et poursuivre en dehors de leur cadre de vie habituel, le projet pédagogique mené par le groupe (relations parents-enfants, gestion du temps, alimentation...) Les moyens financiers très limités de ces familles ne leur permettent, hélas, pas d'accéder à ce type de « vacances ». ..

L'idée de créer une récolte de fonds est née, le projet étant d'ouvrir un atelier de création et de vente de 4 produits ménagers courants, écologiques, économiques. Ces produits (un savon vaisselle, un savon lessive, un spray multi-usages, et un nettoyeur sol) seront diffusés/ vendus à un réseau local d'associations, de familles, et de voisinage

En plus de la création et de la vente des produits, les participants mèneraient également une mission de sensibilisation et de formation en partageant la démarche et les recettes via des vidéos tutorielles postées sur Youtube et via un folder informatif.

Durant un trimestre d'atelier se sont créés 50 packs de 4 produits par 5 PSH .

L'entiereté des produits se sont vendus en quelques jours,début 2018, à l'aide des excellents réseaux sociaux de l'équipe, et nous nous sommes très rapidement retrouvés en rupture de stock. Au vu du succès de l'opération, un nouvel atelier démarrera en 2018.

Les bénéficiaires indirects du projet sont les personnes qui achèteront les produits, car celle-ci reçoivent une information sur la démarche, une sensibilisation à la protection de l'environnement et enfin les procédés de préparation des produits (via un folder et des vidéos sur Youtube)



08/05, 18/09, 25/09, 02/10, 16/10, 23/10, 13/11, 20/11, 27/11, 04/12, 11/12, 18/12

6 participants- 36 heures d'activité.

Activité 4 : « Handicap & accès à l'information »

Participation au salon de la surdit  le 23 septembre 2017

Ce salon est l'occasion de s'informer pour les personnes sourdes et malentendantes mais aussi de sensibiliser le public et le monde politique aux r alit s d'un handicap qui touche de plus d'un million de personnes en Belgique.

Le Bataclan a eu l'occasion d'y pr senter les services destin s aux personnes sourdes, tant en terme d'accompagnement individuel qu'en terme d' ducation permanente.

Atelier « Relais-signe », destin    un public sourd.

Anim  par Virginie Deguent /Katharina Grosser – Collaboration avec l'asbl info sourd et Mme Sutera

Objectifs :

Proposer aux participants sourds et malentendants un atelier **Relais Signes**, d'information et de pratique en relation avec l'utilisation d'un syst me de communication interpr tation permettant une plus grande autonomie dans leurs d marches t l phoniques sans devoir constamment d pendre d'un service ext rieur, d' tre bien inform s et d' tre capable d'y recourir seul ais ment .

Ce projet impliquait  galement la ma trise des technologies, tels que ordinateur, smartphone, gsm, tablette.

De plus cet atelier donne l'occasion au groupe d'un moment de convivialit  et d' change. Cette animation permet l'acc s   l'information et   la communication en **langue des signes**.

Constat :

La plupart des personnes sourdes ont des difficult s    crire et   lire et ont vraiment besoin d'explications concr tes. Pr parer et mener ces ateliers implique beaucoup de temps de pr paration : vulgarisation et simplification de l'outil, exercices ludiques et visuels, questions /r ponses, obligation de passer un maximum par le visuel, le concret et mise en pratique plusieurs fois, en plusieurs  tapes, pour que cela soit compris et acquis.

Conclusion :

De mani re g n rale, nous sommes plut t satisfaites du r sultat et l'efficacit  de l'atelier. Il s'est av r  tr s utile, instructif. Malgr  le site du relais signes o  il y a des vid os expliquant comment utiliser le relais signe, certaines personnes sourdes ne savent pas comment utiliser cet outil de communication.

Avec ces ateliers, cette situation prouve que les personnes sourdes ont besoin d'atelier afin que les explications soient concr tes et visuelles.

20/10, 17/11 – 11 participants (personnes sourdes) -5 heures

Activit  5 : « Handicap & consommation »

Les PSH, au m me titre que les autres citoyens, sont incessamment soumis   des sollicitations les poussant   consommer : publicit , sollicitation au cr dit, surconsommation...

Cela les met parfois dans des situations difficiles li es   la pr carit  et au surendettement.

L'acc s responsabilis    la consommation est l'une de leurs revendications.

Animation « Tout se discute » :

« Alimentation de saison », 04 mai - 16 participants - 2 heures- Bataclan

« Alimentation responsable », 12/10 – 18 participants - 2 heures- Febrap



Activité 6 : « Handicap, autonomie & société inclusive »

L'inclusion se définit comme la participation de la personne handicapée dans toutes les dimensions de la vie sociale et quotidienne, avec la même liberté de choix que les autres personnes, en prenant des mesures efficaces et appropriées pour garantir la pleine jouissance de ce droit ainsi que sa pleine insertion et participation à la société.

Cette participation pleine et entière de la personne handicapée ne peut se faire que par une sensibilisation d'un public tout venant des richesses et problématiques des personnes en situation de handicap.

Actions de sensibilisation et d'information.

La demande d'information, de sensibilisation et de formation au handicap reste croissante.

Le Bataclan ayant d'ailleurs acquis une certaine expertise dans ce domaine.

Elle touche deux types de public :

- Un public tout venant, souhaitant être sensibilisé aux richesses et aux problématiques liées au handicap et à l'importance de l'inclusion.
- Des étudiants, des travailleurs sociaux et des intervenants socioculturels sollicitant le service en vue d'obtenir plus d'informations sur ce public.

Ces actions de sensibilisation et d'information sont animées par des personnes valides (animateurs EP) et, quand cela est possible, des personnes en situation de handicap.

4 sensibilisations ont eu lieu en 2017 :

- 16/03 - Sensibilisation au handicap - 3 heures- Service Citoyen Bxl,
- 09/05 - Sensibilisation au handicap - 3 heures – Fédération des Centres de Plannings,
- 19 & 21 /09 - Formation handicap & travail social- 6 heures - 45 (futurs) éducateurs,
- 03/10 – Sensibilisation handicap - 2 heures -Service social Commune de Schaerbeek.

Présentation et diffusion du jeu SOLI TERRE

Ce jeu, conçu en 2008 par le service EP est un outil de sensibilisation du grand public à la thématique du handicap. L'avantage de celui-ci est qu'il est ludique, interactif et positif.

Au total 1000 exemplaires ont été fabriqués (en ETA).

En 2017 une demi-dizaine de jeux a été diffusée en Belgique et en France. L'outil est utilisé lors d'animations de sensibilisation au handicap, tant avec des enfants qu'avec des adultes.



2.3.5 L'accessibilité et la visibilité de nos actions d'EP :

La formation continue et les activités collectives sont assurées par :

- Le « Bataclan Express », journal trimestriel reprenant l'ensemble des activités collectives de l'association, et dont quelques articles abordent les thématiques abordées au cours de débats ou de stages.
- Des annonces et affiches aux valves de l'association et sur le site Internet.
- Des mailings et courriers envoyés aux PSH via notre réseau : services d'accompagnement, ETA, services d'insertion socioprofessionnelle...

PARTIE III. FORMATIONS SUIVIES PAR LE PERSONNEL

- Intitulé : Supervision
Organisateur : Centre Chapelle-aux-Champs
Dates : 7/1, 28/3, 30/5, 14/11, 12/12
Lieu : Bataclan asbl, Bruxelles

- Intitulé : Vie Affective, sexuelle et parentalité des personnes avec une déficience intellectuelle.
Organisateur : 8^{ème} Jour asbl
Dates : 26/1/2017
Lieu : Bataclan asbl, Bruxelles

- Intitulé : Les exclus du chômage
Organisateur : Le Forum Bruxelles contre les Inégalités
Dates : 22/6/2017
Lieu : CPAS Saint-Gilles

- Intitulé : Extraordinary Film Festival
Organisateur : EFF
Dates : 16/9
Lieu : Bruxelles

PARTIE IV. CONCLUSIONS GÉNÉRALES ET PERSPECTIVES

1. SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

Comme les années précédentes, nous constatons qu'il y a une réelle pénurie au niveau de l'emploi, du logement, des centres de jours et des centres d'hébergement, ce qui fait que les bénéficiaires voient de moins en moins leur demande aboutir, et finissent par se décourager. De plus en tant que professionnel, il n'est pas évident d'accepter ce manque de résultat ...

Le grand public reste encore peu au fait des spécificités des personnes ayant un handicap, et peu disposé à leur donner une place dans la société, qu'il s'agisse d'emploi, de logement, de démarches administratives ou autres. Il y a un réel besoin de sensibilisation.

En outre, certains dossiers touchent aux limites de l'accompagnement du Bataclan, notamment à cause de l'investissement des personnes (certaines attendent beaucoup et ne s'investissent que peu), de la complexité administrative de certaines situations, ou de l'existence de problématiques liées à des troubles psychiques.

Les axes de travail principaux pour l'avenir restent les mêmes :

1. Renforcer le travail intersectoriel en réseau dans tous les domaines de l'accompagnement. Cette dynamique s'inscrit dans le projet général du Bataclan (voir point 5 ci-dessous).
2. Continuer à responsabiliser les bénéficiaires par rapport à leur projet, en vue de leur autonomie, tout en tenant compte des contraintes de leur situation et de leur environnement.
3. Afin de réaliser l'objectif d'inclusion de la personne ayant un handicap dans la société, mettre l'accent sur la sensibilisation du grand public et la formation des agents des services généraux sur le thème du handicap.

2. SERVICE DE LOISIRS POUR ADULTES

Les différents ateliers proposés par le Bataclan rencontrent une forte demande. Tous les ateliers fonctionnent à merveille et la liste d'attente pour pouvoir s'y inscrire est souvent très longue.

Notre offre de service se veut variée et professionnelle afin de fidéliser les participants en satisfaisant leurs demandes et de répondre aux missions confiées par les pouvoirs subsidiant tout en tenant compte de la réalité financière des participants et des limites de l'asbl (espace disponible, finances, encadrement par des animateurs payés à la prestation, aides occasionnelles par les salariés de l'équipe d'accompagnement, des loisirs enfants et un salarié à temps plein ayant la fonction de coordinateur).

Bien qu'il s'agisse de loisirs, s'inscrire à un de nos ateliers implique de la part des participants un engagement et un investissement afin de mener à bien les projets collectifs et individuels et ainsi atteindre les objectifs fixés pour chaque atelier. Les animateurs continuent à responsabiliser les participants dans ce sens et les participants sont fidèles à leurs ateliers de trimestre en trimestre développant ainsi leurs talents et s'améliorant dans leur discipline.

Dans un souci de professionnalisme et de perfectionnement des ateliers et afin de répondre au mieux aux attentes et exigences des participants, de nouvelles collaborations verront le jour en 2017 pour certains ateliers.

Suite à l'entrée dans le nouveau décret CEC de la Fédération Wallonie-Bruxelles nous continuerons à mettre l'accent sur la créativité, l'expression citoyenne et la qualité de la production artistique, sans pour autant oublier la convivialité et le délassément. En effet, le centre d'expression et de créativité comme d'ailleurs toute l'équipe d'animation s'efforce de concilier deux pôles importants que sont d'une part la détente et la convivialité après une semaine de travail et d'autre part une recherche esthétique et un développement des talents ou des compétences techniques de chacun.

3. SERVICE DE LOISIRS EXTRASCOLAIRES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

Tous nos ateliers ont affiché complet, que ce soit le mercredi après-midi ou durant les périodes de vacances scolaires. Nous devons même refuser des inscriptions suite aux demandes importantes.

En 2017, toutes les activités présentées ci-dessus seront à nouveau proposées. De nouveaux projets seront aussi organisés tout en tenant compte des envies, des capacités et des motivations des participants.

Week-end à Virton

L'ASBL "Arc-en ciel" nous a proposé une formule assez intéressante comprenant le trajet, le logement, les animations,... Le week-end que nous essayons de mettre en place, depuis plusieurs années, aura donc bien lieu. Le service de parentalité et ses participants feront aussi partie du voyage.

Perspective pour le futur

Suite aux nouvelles inscriptions et celles que nous avons dû refuser à chaque trimestre et stage, nous pensons qu'il serait judicieux de satisfaire plus de demandes. Cela demanderait, au moins durant les stages, une aide supplémentaire. En effet, nous constatons, au fil des années, que 2 animateurs pour 12 jeunes c'est vraiment éprouvant. De plus, nous avons décidé de ne plus accepter de jeunes ayant un handicap mental plus lourd que celui de notre public type.

4. SERVICE EDUCATION PERMANENTE

En juillet 2017, la F.W.B a rendu un avis positif concernant le nouveau plan quinquennal présenté par le Bataclan, avec un certain nombre de thématiques liés au handicap et à la vie en société, et avec une demande de passage en catégorie supérieure.

Les animations se sont adaptées aux besoins, aux conditions et rythme de vie des P.S.H à qui nous nous adressons : Nous proposons ainsi des animations en soirée, ou encore le week-end pour que le plus grand nombre puisse y participer. et pour être au plus près de leurs besoins

L'EP continue à proposer des thématiques répondant aux demandes et aux revendications des PSH, revendications bien ancrées dans la société dans laquelle elles évoluent.

Le service EP tente de se greffer au plus près aux réalités des P.S.H, à leur cadre de vie, à leurs conditions ... pour être au plus près de leur quotidien.

Le service EP permet aux PSH de se retrouver collectivement autour de ces problématiques, et en leur proposant des lieux d'expression, de compréhension des enjeux et réalités de la société, et des moyens d'action.

Le projet Green Deal a pris son essor en 2017, et au vu de son succès début 2018, il devrait se reconduire, voire prendre de l'ampleur. A lui seul, ce projet rassemble un certain nombre de thématiques touchant de près la réalité des PSH : la santé, la consommation, l'environnement, l'intégration dans une vie de quartier, avec un projet participatif, local, et écologique.

Le service, en 2018, continue à se développer comme une action transversale à tous nos services, en constante adaptation aux besoins de nos bénéficiaires.

Un « catalogue » d'actions et d'animations, se crée, dans lequel les PSH, et les associations concernées pourront puiser pour répondre à leurs besoins d'information, de formation, d'expression...Bref de participation !